L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 31 Saint-Boniface, le vendredi 9 novembre 1984



Mardi 6 novembre, 12h11, boulevard Provencher, à côté de la caisse pop belge,: première pelletée de terre en vue de la construction de la Maison franco-manitobaine. On reconnaît, Gilbert Sabourin, Guy Roy, Martial Fontaine, Gilberte Proteau, Roger Collet, Raymond Théberge, Jack James, Réal Sabourin, Corinne Fenez-Leblanc et Catherine Graham.

Maison franco ça y est!

LES BOMBERS *en finale!*

ATTENTION

Si vous avez perdu la première enveloppe du Coup de pouce, ne vous en faites pas! La LIBERTÉ vous en offre une deuxième

- **Les commentaires: en page 2 et page 3**
- **Le mode d'emploi est à la page 5**

SPÉCIAL 11 NOVEMBRE

Voir en 6, 7 et 8



Avant la partie contre B.C., de nouveaux quarts de sofa du Collège Louis-Riel passent à l'attaque. Voir page 12.

Une réflexion pour 10 000

Lors du lancement du 9e Coup de pouce voilà un mois, nous annoncions aux 11 000 abonnés que, pour la première fois, l'appel à participer financièrement serait particulièrement direct.

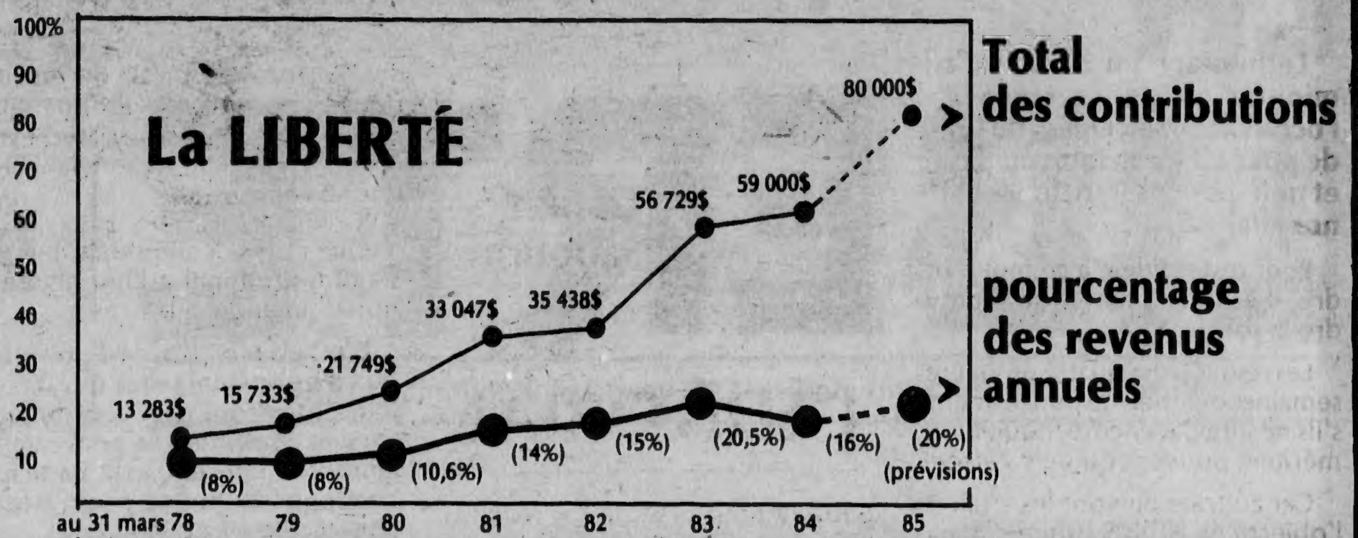
Nous soulignions que, cette année, nous n'avions pas l'intention de vous dire "faites un chèque au montant que vous voudrez."

Nous tenions plutôt à vous dire que le français comme langue de communication écrite au Manitoba pourra continuer d'augmenter sa crédibilité si les lecteurs contribuaient en masse.

Cette nouvelle attitude, nous avons décidé de l'adopter pour deux raisons essentielles, d'importance égale.

La raison psychologique. Ce n'est pas parce que le journal est distribué gratuitement que le français doit être perçu comme une langue de communication de deuxième classe.

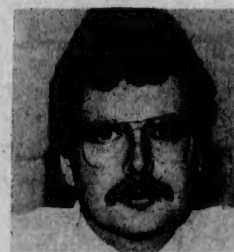
Il est grand temps que tout le monde réalise une fois pour toutes que la qualité du journal dépend pour une part importante de la participation financière des lecteurs.



La raison financière. Le graphique ci-dessus, que nous republions, évite de se lancer dans des grandes phrases: la participation financière des lecteurs est à la baisse.

Elle représentait finalement 20,5% des revenus en 82/83, pour toutefois chuter à nouveau à 16% des revenus en 83/84.

Or, La LIBERTÉ, comme la moyenne des autres journaux, devrait tirer au moins 20% de ses revenus des contributions de ses lecteurs. Traduit en piastres, cela signifie que le Coup de pouce doit apporter 80 000$ à La LIBERTÉ.



Bernard BOCQUEL

OPINION

Sinon, il sera impossible de poursuivre normalement la route des améliorations. Car, répétons-le encore et encore: La LIBERTÉ n'est subventionnée par aucun gouvernement. Ce sont les abonnés participant au Coup de pouce qui subventionnent ceux qui lisent le journal chaque semaine sans le payer.

L'an dernier, 3 115 abonnés ont contribué un total de 59 000$ (20$ en moyenne) et ont donc subventionné la lecture de 7 000 autres à La LIBERTÉ.

Cette année, le bilan intérimaire après quatre semaines se présente ainsi: **1 062 abonnés** *(sur les 11 000)* **ont contribué 24 165$. (22,75 en moyenne).**

À La même époque l'an dernier, après quatre semaines de campagne téléphonique, la situation était la suivante: **1 990 abonnés avaient contribué 37 000$ (moyenne: 18,69$).**

C'est clair: moins du dizième des lecteurs/trices ont voulu saisir le message lancé pourtant très clairement par La LIBERTÉ lors du lancement du 9e Coup de pouce le 12 octobre. Du moins pour l'instant.

Car nous restons optimistes quant aux résultats du Coup de pouce.

La preuve? Nous avons décidé d'insérer une nouvelle fois l'enveloppe pré-affranchie. Nous refusons en effet de penser que moins de lecteurs/trices participeront à la campagne 84 du Coup de pouce.

Ceci réaffirmé haut et fort, il ne reste plus qu'à dire que la balle financière est dans le camp des 10 000 qui n'ont pas encore donné signe de leur volonté d'envisager le français comme une langue de communication écrite de 1ère classe.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Laurent Desjardins met en perspective

M. le rédacteur,

Dans un article intitulé "Le Club La Vérendrye cherche des membres", parut dans La LIBERTÉ du 26 octobre, j'ai eu l'occasion de m'arrêter sur un court paragraphe qui se lit comme suit:

Toutefois, depuis que le gouvernement provincial a réorganisé les loteries, la vente des Nevada rapporte "40 pour cent de moins". Cette baisse est ressentie depuis le mois de juin.

En effet, j'ai réorganisé les loteries durant la dernière année et la plupart des nouveaux règlements sont entrés en vigueur en juin. Mais voilà où la ressemblance entre la réalité et les insinuations s'arrête.

Cete courte citation semblerait indiquer que les changements apportés sont responsables d'une baisse dans les ventes des Nevada au Club La Vérendrye.

Regardons les faits...

Avant la réorganisation de juin dernier, le Club acordait 66% des revenus du Nevada sous forme de prix. Depuis les changements, ce pourcentage se situe à 65%, donc une hausse de revenu potentiel de 1%.

Ensuite, il y a le coût des billets de Nevada. auparavant, ces derniers coûtaient au Club 4.6% des ventes totales. Maintenant que la Fondation des loteries du Manitoba s'occupe de la production et de la distribution de ces billets de Nevada, le coût de ce produit se chiffre à 2.8% des ventes totales, donc une réduction de 1.8% sur l'ensemble.

Depuis la réorganisation, les clubs et organismes ont la même (sinon plus) occasion de prélever des fonds par l'entremise de la vente des Nevada. S'il existe quelque part une baisse dans les revenus, cela serait attribuable à une baisse dans la vente des billets. Cela semblerait être le cas pour le Club La Vérendrye.

Je profite de cette occasion pour assurer les lecteurs de La LIBERTÉ que les changements que j'ai apportés sont directement responsables d'une augmentation de plusieurs centaines de milliers de dollars en revenus pour les organismes à buts non-lucratifs ou de charité.

Pensez-y: auparavant, les grandes salles de bingo récoltaient des profits de moins de 1% (Nevada exclus). Aujourd'hui, les organismes qui utilisent ces salles de bingo réalisent des profits de 11.4%, soit 15 fois plus qu'auparavant.

Les chiffres sont là; je les présentais en conférence de presse vendredi le 2 novembre 1984.

Laurent Desjardins
Ministre responsable des loteries
Winnipeg, Manitoba
Le 5 novembre 1984

Soyons francs: c'est une question d'honnêteté

Le message du conseil d'administration de La LIBERTÉ à l'occasion du lancement du Coup de pouce il y a un mois était clair et net: parlons franchement de nos affaires!

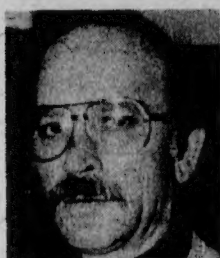
Pour rester fidèle à ce mot d'ordre, il est grand temps de reprendre la parole.

Les résultats des quatre premières semaines du Coup de pouce, même s'ils ne sont pas encore inquiétants, méritent pourtant qu'on s'y arrête.

Car au train où vont les affaires, l'objectif de 80 000$ risque d'apparaître bientôt comme un rêve en couleurs. Une perspective inacceptable.

Quand on est en *business*, il n'y a que la réalité qui compte.

La réalité, c'est qu'un journal devrait pouvoir compter sur ses abonnés



Gilbert Sabourin

L'ÉDITORIAL

pour 20 pour cent de ses revenus pour envisager l'avenir avec confiance.

On reste présentement plutôt loin de ce chiffre.

Au nom de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice de La LIBERTÉ, et au nom de tous ceux et celles qui croient dans la nécessité d'un hebdomadaire en français de qualité, nous exhortons les abonné(e)s à prendre leurs responsabilités envers ce journal dont ils **bénéficient** chaque semaine.

Que l'on se comprenne bien: il s'agit d'un appel à l'honnêteté et non d'un appel à la charité.

C'est en effet d'abord une question d'honnêteté parce que les lecteurs/trices qui profitent du journal sans contribuer ne peuvent plus ignorer l'importance de participer au Coup de pouce pour assurer une qualité à La LIBERTÉ.

Encore une fois, nous demandons aux lecteurs/trices de prendre leurs responsabilités. Pour l'instant, ce sont surtout les 46 ans et plus qui se sont manifestés, ceux et celles qui se souviennent très bien qu'il y a 10 ans encore, il fallait payer pour recevoir sa LIBERTÉ.

Nul doute que si les résultats du 9e Coup de pouce ne sont pas à la mesure des attentes minimales du conseil d'administration, il sera grand temps de se poser de très sérieuses questions sur les lecteurs-/trices.

Appui et respect

Voilà ce qu'il fallait que nous disions. Honnêtement, directement, franchement. Comme le fait toute bonne entreprise qui se respecte.

Car, répétons-le, La LIBERTÉ a besoin de l'appui et du respect de ses abonné(e)s. Et nous restons fermement convaincus que cet appui va se manifester solidement dans les prochains jours.

Gilbert SABOURIN
Président
Presse-Ouest Ltée.

La Maison franco-manitobaine

"Si tout va bien" indique le directeur général de la SFM, Raymond Théberge, la Maison franco-manitobaine sera terminée d'ici avril 85. L'édifice abritera les locaux de la SFM et d'autres organismes francophones.

La présidente de la SFM, Gilberte Proteau, ainsi que le directeur régional du Secrétariat d'État, Roger Collet, ont souhaité que la Maison franco-manitobaine encouragera les associations franco-manitobaines à la concertation.

Coût de l'édifice: 430 000$. Le terrain a été acheté pour la somme de 120 000$. Le gouvernement fédéral a donné une subvention de 250 000$.

L'hypothèque s'élèvera à un maximum de 185 000$. Un maximum car il reste une inconnue: le montant d'argent que les responsables de la Maison franco-manitobaine obtiendront de l'appel à la communauté qui sera vraisemblablement lancé début décembre.

Louis Riel pour souligner l'importance du patrimoine

Le ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs a accordé au Comité du Centenaire Louis Riel une subvention de 40 000$.

Cette somme sera échelonnée sur une période de deux ans, afin d'aider à couvrir les frais de fonctionnement engagés pour les activités qui se dérouleront partout dans la province pendant l'année consacrée à la mémoire de Louis Riel.

Le Comité du Centenaire Louis Riel 1985 a été établi en 1983, par l'Union Nationale Métisse St-Joseph, afin d'organiser et de coordonner les activités planifiées en l'honneur du centenaire.

Le Comité concentre ses efforts dans trois domaines, 1) la promotion et l'information, moyens par lesquels le Comité vise à encourager les comités culturels et autres organisations à prévoir au moins une activité; 2) l'organisation de diverses activités majeures; et 3) la coordination de toutes les activités afin de favoriser la plus grande participation possible de la part des Manitobains.

Rural et urbain

Voici quelques exemples d'activités encouragées par le Comité: les conférences, la distribution d'imprimés, les festivals, les expositions, les représentations et les autres événements culturels et éducatifs du même genre.

Selon le ministre Eugene Kostyra, "Les célébrations du centenaire Louis Riel fourniront une belle occasion de souligner l'importance du patrimoine de notre province. Les habitants des régions rurales autant que des régions urbaines participeront aux activités qui auront lieu partout au Manitoba".

COUP DE POUCE:
La liste des **abonnés de soutien** *est en page 5*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

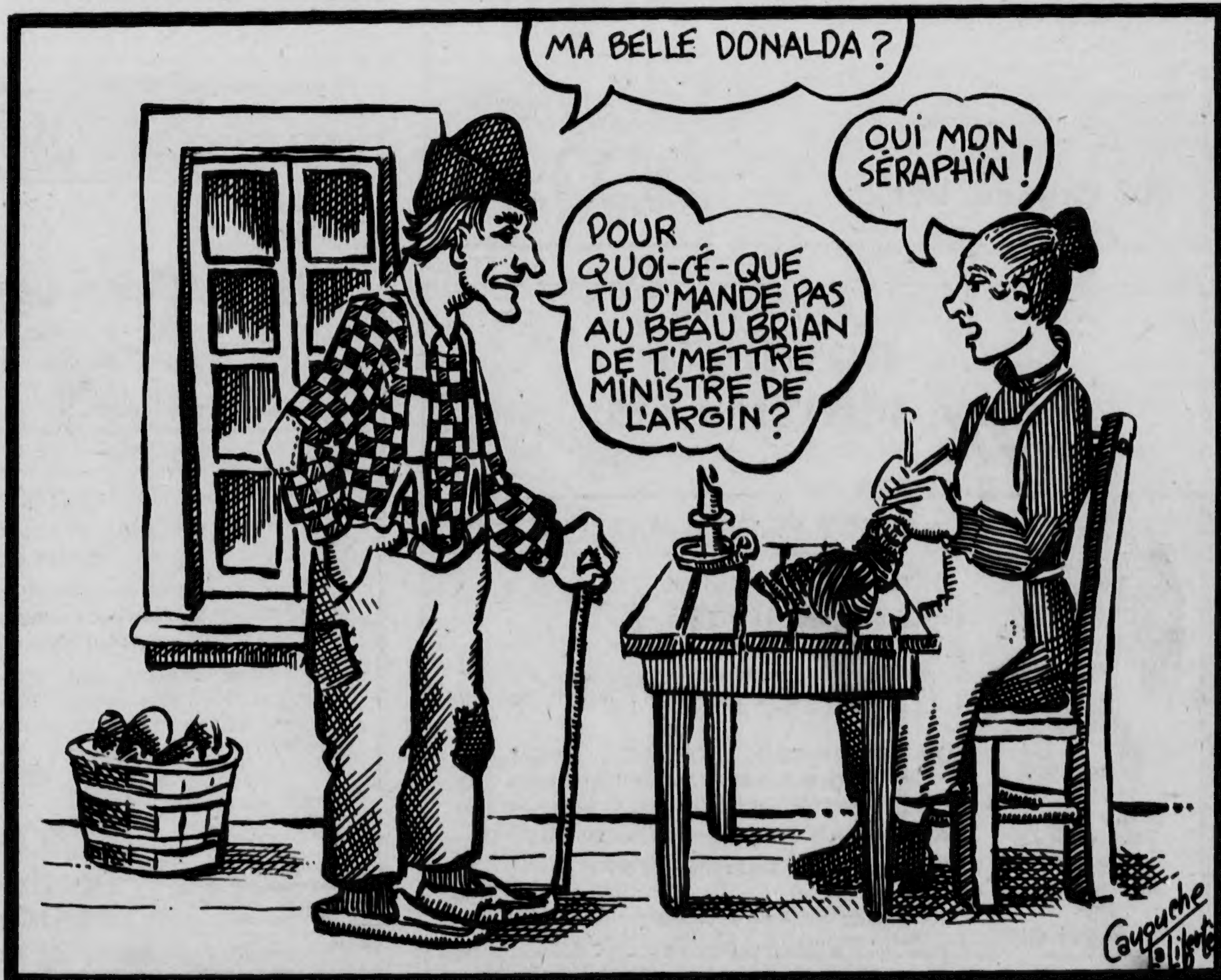
L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Ce que Michael Wilson ne peut pas avouer

Malgré notre problème de tombée, nous avons décidé qu'il fallait parler de l'état financier présenté par Michael Wilson le 8 novembre. C'est pourquoi l'économiste Philippe Kleinschmit s'est fait un devoir d'offrir ses prédictions.



Du lundi au jeudi soir de cette semaine, on a entendu beaucoup de prédictions sur ce que Michael Wilson dirait lors de sa présentation sur l'état financier du gouvernement fédéral.

Ces prédictions se résumaient ainsi: le déficit n'est pas de 32, mais bien de **36 milliards de dollars** *("The cupboards are bare!").* Le produit national a fléchi de façon inquiétante dernièrement (une baisse de 0.3% en août). Le système d'impôt est injuste et à réformer. Bref, il aura donné toutes sortes de preuves qui accuseront les libéraux d'être de très mauvais gérants.

On connaît déjà la solution par coeur: il faut réduire le déficit pour que les taux d'intérêt baissent, pour que l'investissement redémarre et crée beaucoup d'emplois, etc., etc.

Permettez-moi maintenant de prédire ce que Michael Wilson ne nous aura pas dit jeudi soir: qu'en 1975, la Banque du Canada, de concert avec The Federal Reserve des États-Unis, a entamé une expérience dangereuse qui s'appelle le Monétarisme; que cette expérience **nécessitait une hausse soutenue des taux d'intérêt, peu importe l'état du déficit**; que cette hausse devait décourager l'investissement et la création d'emplois - ceci ne pouvait qu'entraîner une perte de recettes pour le gouvernement (moins d'emplois, moins d'impôts et de taxes récoltés; qu'en même tant, les dépenses gouvernementales devaient augmenter (moins d'emplois, plus de prestations-chômages, de programmes



Philippe Kleinschmit
professeur
en sciences
économiques

ECONOMYTHES

d'emplois, etc.); que quand les recettes n'augmentent pas autant que les dépenses, le déficit se creuse; que les taux d'intérêt élevés, qui ont d'ailleurs provoqué la récession de 1982, **sont donc la cause du déficit, et non pas l'inverse**; que tout ceci est bien conforme à la bonne vieille théorie keynesienne qui a fait ses preuves lors des années 50 et 60 mais que la droite essaye toujours de discréditer; que les libéraux se sont avérés moins irresponsables qu'impuissants face à tout cela; que les véritables responsables sont plutôt les dirigeants de notre banque centrale qui se sont pliés aux exigeances du gros capital financier.

En somme, tant que les libéraux serviront de boucs émissaires pour tous nos maux, et tant que Bouey et sa banque resteront bien à l'abri de toute accusation et même de toute responsabilité, on aura la preuve que, malgré leurs 211 députés, les conservateurs n'auront pas encore accédé au pouvoir.

C'est ça que Michael Wilson ne peut pas se permettre de nous avouer.

Des chefs dans les écoles secondaires

La Division scolaire de la rivière Rouge a reçu une subvention de 2 000 $ du Ministère de l'éducation pour la formation au leadership des étudiants. La division a été choisie pour un projet de formation qui regroupera les petites écoles secondaires francophones.

La subvention provient du Programme de soutien aux petites écoles qui dispose de 1,84 million de dollars pour venir en aide à 274 écoles pendant l'année scolaire 1984-1985. Plus de 75 000 $ ont été mis de côté pour l'élaboration et l'essai de programmes propres à améliorer la qualité de l'éducation dans les petites écoles.

Huit écoles enverront chacune huit élèves du niveau secondaire à une séance de formation de deux jours patronnée en partie par le Conseil jeunesse provincial. Les jeunes auront l'occasion de participer à des ateliers donnés par des experts sur la préparation des programmes, les façons de solliciter l'aide et la contribution de la communauté, la tenue de réunions ainsi que sur d'autres aspects de l'animation.

Voici les écoles qui participent à ce projet: L'institut collégial Notre-Dame, l'École secondaire St-Jean, l'Institut collégial St-Pierre, l'École secondaire La Broquerie, L'École Pointe-des-Chênes, le Collège régional Gabrielle-Roy à Ile-des-Chênes, l'École Précieux-Sang et le Collège Louis Riel.

La date et l'endroit de la séance n'ont pas encore été déterminés.








Le 9e Coup de pouce

UN ABONNEMENT DE SOUTIEN, C'EST AUSSI UNE CHANCE DE GAGNEZ UN VCR!

LA CAMPAGNE D'ABONNEMENT ANNUELLE

Cette année, nous vous proposons de faire d'une pierre, deux coups

JUSTE 5 RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SVP!

NOM ______ PRÉNOM ______

ADRESSE ______ CODE POSTAL ______

NO TÉL.: ______ NO D'ABONNÉ (voir étiquette à la 1ère page) ______

CI-INCLUS: ______ $ chèque ☐ mandat poste ☐

Je souhaite un reçu pour les impôts: oui ☐ non ☐
(si contribution supérieure à 30$)

Nous voulons vous servir toujours mieux!

SVP COCHEZ SIMPLEMENT LES CASES DU MINI-SONDAGE.

C'est la 1 2 3 4 fois ou plus que je paie un abonnement suggéré.

Je lis La LIBERTÉ depuis 1 à 3 ans 4 à 6 ans 7 ans et plus.

Chez moi, 1 2 3 4 ou plus lisent La LIBERTÉ.

Mon groupe d'âge? 15 à 25 26 à 35 36 à 45 46 à 55 56 et plus.

Je participe à la campagne de financement parce que je lis:

☐ les chroniques régionales
☐ les opinions
☐ les lettres
☐ Cayouche
☐ Claude Blanchette
☐ les articles d'information générale
☐ les petites annonces
☐ les Bombers
☐ la Section culturelle
☐ Bicolo
☐ Les informations sur la francophonie

Voulez-vous ajouter des commentaires? Nous les considérerons avec appréciation.

N.B. Toutes ces informations sont confidentielles.

1. CONTRIBUER AU JOURNAL

Comment?

• En remplissant ces 5 renseignements importants: NOM, PRÉNOM, ADRESSE, CODE POSTAL, NO TÉLÉPHONE, No D'ABONNÉ et MONTANT INCLUS

• **Aussi**, si vous contribuez 30$ ou plus, cochez la case "OUI" ou "NON" pour le reçu pour les impôts.

ÉVIDEMMENT, CES RENSEIGNEMENTS SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELS.

Pour l'instant,
1062 abonné(e)s ont contribué **24 165$** pour une moyenne de **22,75$**

2. CONTRIBUER AU CONTENU

Comment?

• En remplissant le MINI-SONDAGE. Comme ça, nous connaîtrons mieux les lecteurs qui contribuent financièrement, et nous pourrons encore mieux répondre à vos intérêts.

CHEQUE NO ______ FOLIO NO ______

______ 19 ___

PAYEZ A L'ORDRE DE / PAY TO THE ORDER OF Coup de Pouce $ ______

______ DOLLARS
100

⑆00507⑉819⑆

• Écrivez votre chèque / mandat-poste à l'ordre du **COUP DE POUCE**.

ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS SVP.

Le "COUP DE POUCE c'est

• un **abonnement suggéré:** 18$50

• un **abonnement de soutien:** plus de 18$50

• Les abonnés versant un **abonnement de soutien** verront leur nom publié dans La LIBERTÉ et auront une chance de gagner un magnétoscope (VCR). Le tirage aura lieu à la discrétion de La LIBERTÉ à la fin de la période du Coup de pouce.

L'an dernier

à la même époque, 1 900 abonné(e)s avaient contribué 37 000$ (7 000 foyers avaient été contactés au téléphone)

Pour les commentaires sur le bilan intérimaire, voir page 2 et 3:

L'ÉDITORIAL de Gilbert Sabourin et

L'OPINION de Bernard Bocquel.

Les abonnements de soutien

M. Jos A. Desrosiers
Mme Denise Rivard
M. Albert Devigne
Mme Julie Dionne
M. Benoit Dupuis
E.A. Gamache
M. Alfred Girouard
M. Gustave Gosselin
Mme Camille Jolicoeur
M. Marc Labelle
M. et Mme Edouard Lambert
M. Ron LeDoyen
Mme Anita Levesque
Mme Felixine Mailhot
Les Rev. Pères Oblats
M. Roger H. Poiron
M. Louis Perron
M. Léon Précourt
M. Préfontaine
Mme Gertrude Rozière
L'abbé Lucien Roy
Mme Cécile Roy
M. et Mme Edgar Roy
M. Gilbert Sabourin
M. Guy Sabourin
M. Alphonse Savard
Emile et Edith Savoie
M. Henri Sourisseau
Mme Marie Louise Thériault
M. Bernard R. Ayotte
Mme Lucia Baril
M. Philip A. Beaudin
Père Ephrem Pelletier O.M.I.
Mme Aurore Péloquin
M. Gérald Pineau
Raymond et Cécile Poirier
Mme Antonia Rivard
M. Robert Stanislas
M. Gilles Sabourin
M. Louis Sabourin
Louis et Alice Saquet
Soeur de St-Joseph de St-Hyacinthe
R. St-Amant
Mme Lucette Tétrault
M. Jos Tougas
M. Gérard Verreault
Mlle Berthe Weiker
M.D. Anderson
M. Alex J. Arnould
M. et Mme Roméo Arnould
Mme Euclide Berard
M. Aime Boulet
Lucie M. Saindon-Bradly
M. Paul Carrière
Claude et Lynda Côté
Mme Elouise Delorme
Mme Marie Dupasquier
Mme Doraine Empson
M. Roger Frechette
M. Renald Gagnon
H. Gervais
M. Gabriel Molgat
Mme Marthe Wolensky
Mme W. Malo
M. Robert André
Etienne et Simone Aubry
M. Gérald Backeland
Pierre et Graziella Baril
M. René Bourgouin
M. Georges Bruneau
M. Henri Damphousse
M. Aurèle Durand
M. André Forest
Mme Marie Marthe Girouard
M. Aimé Gobin
Mlle Angeline Gratton
M. et Mme Venance Guenette
S.E. Mgr A. Hacault
École Taché
J. Jamault
Mme Marguerite Kyle
M. Aimé Normandeau
Mme Jeanne M. Perreault
M. Alexis J. Philippot
M. Conrad Sicotte
Mme Cécile Molgat Tardiff
Mme Flavie Rodrigue
M. Gilles Salesse
Mme Marie Tinguely
M. Olier Labossière
M. Lucien Lussier
Gisèle et Léo Marion
Ouar Morissette
Mme Amertée Picton
Albert et Geneviève Tremblay
Mme Renée-France Labossière
M. Philippe LeDorze
Mme Louise Legal
M. Raymond Legal
Les Clercs de Saint-Viateurs
J.E. Lussier
M. Marc Monnin
Mme Alphée J. Ouellette
M. Urbain Perron
Georges et Denise Perron
M. Henri Perron
M. Albert Poirier
M. Francis Poitié
Rivers Collegiate Institute
Marie J. St-Godard
Mme Lemise St-Hilaire
M. Marcel Théoret
Gilbert et Deanna Trudeau
Mme Antoinette Trudel
M. Roger Turenne
M. Denis J. Turenne
Mme Lina Verrier
Robert et Denise Vigier
Armand et Jeanne Vincént
M. Julien Arbez
M. Victor Bouchard
Madeleine et Napoléon Boulet
Clémence Maurice
Dollard Bruyère
Ernest et Elise Buissé
M. Bazil Carrière
N. Chatel
M. Léo Couture
M. Antonio Berard
M. Gabriel Bernard
Armand et Rolande Bisson
M. Jean Botherel
M. Alfred Champagne
M. Gilles Chaudouet
M. Antoine Coudière
Mme Délia d'Auteuil
Mlle Huguete de Moissac
M. Aurèle DeMontigny
M. René Desrosiers
Albert et Carmel Dubé
M. Joseph Dufresne
Roland et Cécile Fillion
Mme Elizabeth Fillion
Mme Estelle Fleury
M. David J. Fortier
M. Lucien François
M. Denis Gautron
M. Antonin Hebert
Mme Yvette Cinq-Mars
M. et Mme A. Huot
Mme Corrinne Ellen
M. Barrette Kutcy
Père Florent Labonté
Mme Mariette LaFlèche
M. Ulysse Lamoureux
M. Joseph Laroche
Roger et Marie LeMadec
M. et Mme T.M. MacDonald
Mme Marie J. Molgat
M. Alfred Gobeil
Rita et Armand Grenier
M. Louis Hamonie
M. Georges R. Hebert
M. Albert Jeanson
Lionel et Laurette Joyal
M. André Lachance
M. et Mme Roger Lafond
M. Guy Lafond
Art et Eugenie Landry
Père Odilon Larochelle
M. Roland Laurin
M. Emile Laurin
M. et Mme R. Leleannec
M. Paul Léveillé
M. Paul Carrière
M. Paul Léveillé
M. Felix Magne
Armelle et Louis Molin
M. Jacques Péloquin
Ron et Anita Perron
Mme Gisèle Roch
G.R. Smith
Mme Berthe Touzin
M. Albert Rousseau
M. Ted Tetrault
M. Lionel Labossière
M. Rachel Lachance
M. et Mme Emmanuel Maguet
Mme Elaine Molgat
Mme Bernadette Nault
M. Joseph Tremblay
M. Eugène Tytgat

Un abonnement de soutien, c'est plus de

18,50 $

Souviens-toi

C'est à travers trois témoignages que La LIBERTÉ propose à ses lecteurs/trices de commémorer le 11 novembre.

Joseph Lancelot repense à la Grande Guerre, le Dr Georges Sabourin évoque des souvenirs de médecin militaire durant la IIe guerre mondiale, et Armand Normand parle de la guere de Corée.

Trois témoignages qui ne prétendent pas rendre compte des atrocités de ces guerres dans une perspective historique. Seule la dimension humaine est abordée.

Sans doute que leurs commentaires et souvenirs ne reflètent pas les expériences ou les opinions de tous les anciens combattants.

Mais quelle que soit la manière dont chacun se remémore sa guerre, l'essentiel est d'en parler. Pour ne jamais oublier que la guerre, ça ne concerne pas seulement les autres.

Car la guerre nous a déjà affecté durement. Beaucoup plus durement que lorsqu'on s'apitoye sur les images terribles qui envahissent les journaux et les bulletins télévisés.

Ces trois hommes en sont convaincus.

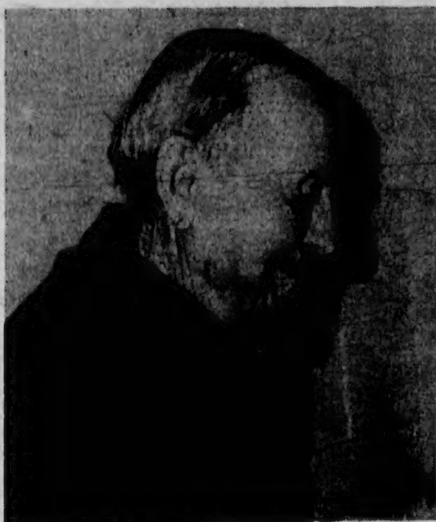
On ne garde pas le caractère des tranchées

Joseph Lancelot a 17 ans lorsqu'il quitte sa Bretagne natale en 1912 pour immigrer au Canada. Le premier séjour est de courte durée: la guerre vient le rejoindre dans La Montagne, où il travaille sur une ferme.

"Je n'étais pas mobilisable. Je suis de la classe 15, c'est-à-dire que je suis né en 1885. Le consul ne voulait pas me prendre. Mais j'étais le seul immigré de la famille. Je voulais garder ma liberté d'être Français. Je suivais. On n'était jamais tout seul. Il y a un entraînement. C'est l'idée de faire comme les autres."

Joseph Lancelot, qui ne parlait que le breton à 16 ans, se retrouve assez rapidement sur le front. Avec le 147e d'infanterie *(un régiment d'occupation)*, il combat sur la Somme, à Verdun, en Champagne. Après 26 mois, il est blessé. Une fois remis, il se retrouve en Grèce, puis en Roumanie et en Bulgarie, après avoir "marché la Macédoine à pied".

Ce qui l'a marqué, c'est la guerre de tranchée, même s'il a été moins affecté que d'autres. "Aux tranchées, on trouvait ça dur. Mais j'étais un de ceux qui subissait le mieux. Comme paysan, j'étais habitué à creuser. Planter des poteaux et creuser des tranchées, ça ne me forçait pas. J'étais un de ceux qui gardait le moral le plus facilement. On se maintenait, quoi. J'ai eu des bons camarades..."



Joseph Lancelot. Il n'y a pas de gagnants (Photo de Denis Bibault)

Joseph Lancelot n'a pas eu de médaille. "J'étais trop forte tête. J'étais assez indépendant pour donner mon avis. Je rouspétais s'il fallait. On m'a quand même promis plusieurs fois des médailles. J'avais la confiance des chefs. Mais j'ai jamais été cité. Les officiers disparaissaient avant..."

La guerre, Joseph Lancelot, qui réside aujourd'hui au Foyer à Notre-Dame-de-Lourdes, "n'aime pas en parler." Même s'il ne l'a pas regrettée, même "s'il y a des souvenirs qui ne s'oublient pas".

"Je peux citer un cas spécial. C'était en 16. Un caporal me demande d'aller chercher la soupe à quelques kilomètres. Ce jour-là, j'étais pas décidé, parce que c'était pas mon tour. Mais pour lui montrer que je n'avais pas la frousse, j'y suis allé quand même. Une bombe est tombée à l'endroit où on était. Tous ont été tués. J'ai été vernis plusieurs fois. Je devais pas mourir, c'est ça qu'on se disait..."

"La guerre, c'est un abrutissement. Le plus victorieux c'est le perdant. Il n'y a pas de victoire. La victoire existe pour l'un, mais il est aussi perdant que l'autre."

Joseph Lancelot est revenu au Canada en 1919, marié. Comme il avait immigré avant 1914, il a été l'un des trois à participer au tirage au sort du quart de section à Lourdes réservé par le gouvernement canadien à un ancien combattant. C'est lui qui a "gagné". Sinon, il aurait pris un homestead en Alberta, du côté de Rivière-la-Paix.

"Non, ma vie n'a pas changé avec la guerre. J'étais paysan. Je suis resté paysan. On se remet quand on revient chez soi. On ne garde pas le caractère des tranchées. Je pense que si on n'a pas trop mauvais caractère, on le refait après la guerre."

"Il a fallu rendre le quart de section cultivable. Il y avait du bois, il fallait arracher les souches. On a eu assez de misère. Quand on reste longtemps pauvre, on oublie la guerre..."

Une série d'entretiens par
Bernard BOCQUEL

Les anciens de 14-18

Qu'est-il arrivé aux hommes qui ont survécu à cette guerre d'il y a si longtemps?

Même si 66 années se sont écoulées depuis la fin de cette guerre, le Ministère des affaires des anciens combattants rapporte que 25 000 des 620 000 qui se sont joints aux forces sont toujours vivants.

Leur âge moyen est de 88 ans - un est âgé de 115 ans - et la plupart d'entre eux habitent des centres pour personnes âgées ou centres pour anciens combattants. Maintenant, ils ont presque tous oubliés, sauf pour ces quelques semaines chaque mois de novembre lorsque la Légion royale canadienne distribue des millions de coquelicots rappelant aux canadiens les sacrifices que ces vieillards ont faits.

On n'essaie pas de philosopher.

La date de naissance de Georges Sabourin est facile à retenir: 1914. Une simple coïncidence de la vie, évidemment. Mais pourquoi ne pas y voir un côté symbolique? Après tout, il a fait la guerre sans fusil.

Ce fils de Saint-Jean-Baptiste se retrouve dans le corps médical de l'armée en 1942 avec le grade de lieutenant. "J'avas signé comme volontaire en 1941. Pas pour la Couronne, mais pour soigner les malades, les blessés; pour apporter ma contribution comme médecin".

Pendant la première année, le lieutenant Sabourin, devenu capitaine après six mois, patrouille l'entrée du golf du Saint-Laurent à la recherche de sous-marins allemands.

Fin 43, il embarque, avec 12 000 autres soldats, sur l'Ile-de-France. Direction l'Europe, où il rejoint le IIIe bataillon du Corps de génie. Rien de spécial à signaler jusqu'au débarquement allié en Normandie en juin 44.

"Je me suis retrouvé en France une dizaine de jours après le jour J. Des Messerschmitt venaient nous visiter en piquée. Ça bombardait. Mais tu t'habitues à ça. Tu deviens aguerri. Dans le sens que le champ de bataille devient chez toi. Tu te familiarises avec les bruits. Tu te sens plus en sécurité. Tu sais quand un obus part et quand il s'en vient vers toi".

La moralité n'a pas d'importance

Il faut aussi se familiariser avec les souffrances. Un des premiers blessés l'a expliqué simplement à Georges Sabourin: "Eh doc! C'est pas des larmes que je veux! C'est une piqûre!"

Et puis il faut s'habituer à affronter toujours plus terrible. "La vraie action, je l'ai connue en Hollande et en Allemagne, avec le Régiment d'infanterie Maisonneuve... Ce qui me frappait, c'était de voir cette jeunesse presque imberbe mourir en criant *Maman!*"

"On s'y fait, on s'endurcit. Mais on n'essaie pas de philosopher. Non. On a raison. On se bat pour la bonne cause. Ce n'est pas le temps de poser des questions. La moralité de la guerre n'a pas d'importance. Tu tues pour te défendre."

"La chose extraordinaire, c'était cette espèce de sympathie entre soldats. *Prends en soin, doc, c'est un bon soldat, il s'est bien battu contre nous!* On aurait dit que quand ils ne pouvaient plus se donner des coups, ils devenaient amis. L'idéologie, c'était secondaire."

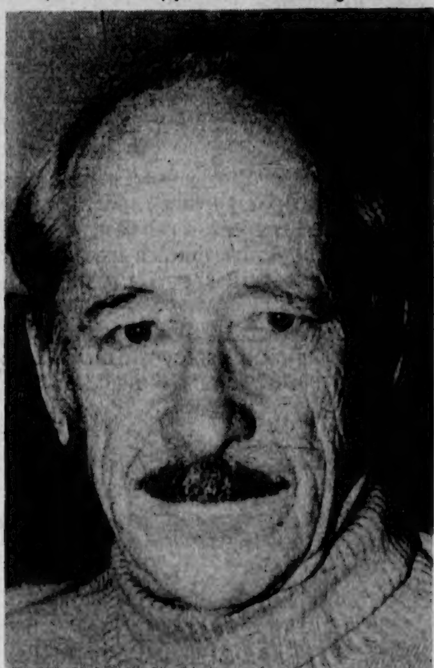
Comme médecin militaire, Georges Sabourin était dans une position d'observateur privilégié, bénéficiant du respect des deux camps grâce à la croix rouge qui lui barrait la poitrine. "Une fois, j'ai rencontré des soldats allemands. Ils ne m'ont pas tiré dessus. Ils étaient plutôt contents de me voir. Ils m'ont laisser deux de leurs blessés."

Surtout avant l'attaque

"Les toubibs étaient traités comme des rois. Notre présence soutenait le moral des troupes, surtout avant l'attaque. L'accessibilité des soins médicaux mettait les soldats plus à l'aise."

En retour, qui a soutenu le moral de Georges Sabourin lorsqu'il est rentré au pays? "C'était un peu peinant d'arriver au Canada. Démoralisant. Il y avait une méconnaissance chez les gens. Ils nous parlaient d'un voyage qu'on aurait fait au frais de la princesse."

"Ça nous frappait de voir des gens bien gras, joufflus, bien habillés. Ils ne savaient pas ce que c'était la guerre. Ils ne réalisaient pas les souffrances, là-bas. Les gens n'avaient pas eu leur leçon comme les Européens."



...presque de la mythologie.

"Là je me suis demandé: qu'est ce que je suis allé faire là? Pour la réponse, çà m'a pris plusieurs années, avant que je me rendre compte que j'étais fier. Parce qu'on avait libéré l'Europe d'un maniaque, d'une dictature."

Pour le 40e anniversaire du débarquement en juin 84, Georges Sabourin est retourné en Normandie. Il en a rapporté une grande nostalgie: "Tout est changé dans le rural. Le peuple a changé aussi. Les gens sont plus sympathiques. Il n'y a plus cette rancoeur."

Devrait-on continuer à commémorer le jour du souvenir? "Oui. Pas pour les anciens combattants. Mais pour la jeunesse. Pour se souvenir que la guerre peut revenir".

Des souvenirs de guerre, Georges Sabourin "n'en parle pas trop... Au début, oui. Pour deux, trois ans. Après cinq ans, c'est plus la vérité. Ça devient presque de la mythologie. Tu peux plus démêler le vrai de l'imaginaire."



Le capitaine Georges Sabourin en 1945. Après un certain temps...

La campagne du coquelicot

La Légion royale canadienne mène chaque année une campagne du coquelicot avant le Jour du Souvenir.

Tous les montants recueillis sont placés dans un compte de banque et lorsque toutes les dépenses sont payées, incluant le coût des coquelicots et des couronnes, les fonds sont utilisés pour venir en aide aux anciens militaires canadiens ainsi que leurs personnes à charge qui sont dans le besoin, aux anciens militaires des pays du Commonwealth et des pays alliés résidant au Canada.

Quoique la campagne du coquelicot soit d'envergure nationale, chaque filiale de la Légion est responsable de l'organisation de sa propre campagne et de recueillir et débourser les fonds amassés dans la région. L'argent ne doit pas être déposé dans un fonds central.

En 1983, 2 652 076$ ont été dépensés pour le bien-être des anciens militaires et de leurs personnes à charge.

En 1983, 11 millions et demi de coquelicots et 67 000 couronnes et croix ont été distribués au Canada. En plus, 968 000 coquelicots ont été envoyés aux Antilles pour aider les anciens combattants à réunir des fonds afin d'assister les anciens combattants et leurs personnes à charge dans leur propre pays.

Tous les coquelicots et couronnes sont fabriqués par des personnes défavorisées dans des ateliers ou aux domiciles d'anciens combattants ou de leurs personnes à charge.

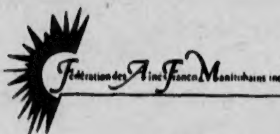
Échange 84

RÉUNIONS SPÉCIALES

Centre Culturel Franco-Manitobain



FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS





Société Franco-Manitobaine

LUNDI à
ST-CLAUDE et HAYWOOD
Le 12 novembre 1984
à 19h30
au Club d'âge d'or de St-Claude

MERCREDI à
ST-LÉON, N-D-DE-LOURDES, ST-LUPICIN, ALTAMONT et MANITOU
Le 14 novembre 1984
à 19h30
au Club Simon-Nivon de St-Léon

JEUDI à
ST-PIERRE et OTTERBURNE
Le 15 novembre 1984
à 19h30
au gymnase rond de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys

Le Centre culturel franco-manitobain, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Fédération provinciale des comités de parents et la Société franco-manitobaine vous invitent à une rencontre spéciale avec vos organismes provinciaux. À cette réunion chaque organisme vous présentera sa programmation pour l'année à venir, pour ensuite discuter de vos préoccupations et de votre avenir comme franco-manitobain. Cette rencontre est la place pour se faire entendre.

PROFITEZ—EN, CAR L'AVENIR VOUS APPARTIENT!!!

Il existait une camaraderie qu'on ne peut expliquer

Armand Normand occupe la présidence de l'Association manitobaine des anciens combattants de Corée depuis deux ans. Un poste qu'il doit sans doute à son goût de l'initiative. Et surtout au fait qu'il avait besoin d'une job en 1951.

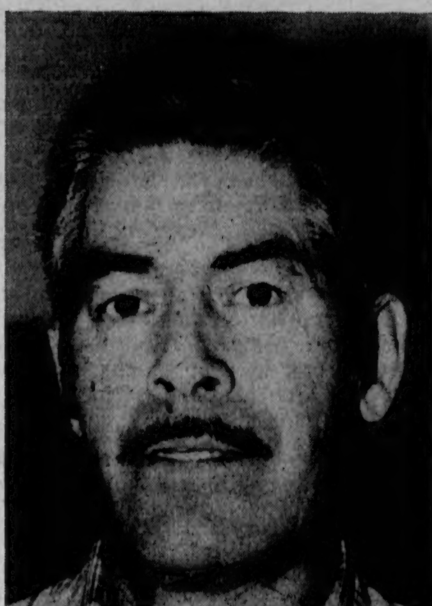
"J'avais pas trop d'éducation. Je travaillais aux mines. Mes chums rentraient de Corée, mes chums s'enrôlaient. Il n'y avait pas grand ouvrage. Alors j'ai décidé de faire la même chose. C'était une chance de job. Je me suis porté volontaire pour trois ans".

Armand Normand se retrouve donc conducteur de tank avec le 25th Reinforcement Group à Calgary. Pendant deux ans, il suit l'entraînement, avec l'ambition de joindre la Police militaire. Le 1er mai 1953, il quitte le continent nord-américain en direction de l'Extrême-Orient.

La Corée en guerre, il ne la verra que durant six semaines. L'armistice est signé le 27 juillet 53, une date pour laquelle Armand Normand n'a pas besoin de fouiller sa mémoire. Ces six semaines lui ont toujours suffi pour avoir son idée de la guerre de Corée.

"Quand on était là, on se disait: pourquoi mourir? Qu'est ce qu'on fait ici? Les deux autres guerres étaient différentes, il me semble. Tout le monde était impliqué. Mais pas pendant la guerre de Corée. Pourtant, on était là pour aider. Au-dessus de 20 nations étaient rendues en Corée."

"Pour moi, c'était une vraie bonne expérience. Ça m'a montré à vivre avec d'autre monde. J'ai rencontré des gens du monde entier. C'était une grosse leçon."



Armand Normand le président de l'Association manitobaine des anciens combattants de Corée.

"Il existait une camaraderie qu'on ne peut expliquer. Les anciens de la première guerre et de la deuxième guerre mondiales vont dire la même chose. C'est quelque chose que tu ne peux pas poigner sur le coin de la rue. Il fallait être sur le champ de bataille".

Cet esprit de camaraderie, Armand Normand et d'autres essaient de le préserver. Voilà trois ans que l'Association manitobaine des anciens combattants de Corée a été fondée.

"On est passé de huit membres au début à une centaine. Ça touche tous ceux qui ont été en Corée entre 1950 et 1955. La cotisation coûte 13$ par année. On se rencontre une fois par mois pour jaser".

Pour discuter mais aussi pour aider. En effet, l'Association ramasse des fonds pour des motifs humanitaires. Un de leurs projets est de participer au financement du Corean Sacred Love Village, où vivent des Coréens défavorisés.

Les noms du monument

Pour ce qui touche la participation, à l'Association, Armand Normand n'est pas vraiment satisfait du nombre de membres. "Il me semble qu'il y a des gens qui devraient nous rejoindre... Pour dire qu'on est ensemble".

Le président des anciens combattants manitobains de Corée tient au 11 novembre. "C'est très important. Pour la simple raison qu'au Canada, on n'apprend pas assez d'histoire. On doit de quoi aux soldats du Canada."

"C'est le seul temps que les gens peuvent voir pourquoi on a des monuments avec des noms écrits dessus. Ceux-là ont donné de quoi pour nous. Ils ont donné leur vie."

"Pour moi, le 11 novembre, c'est un petit prix pour se souvenir de ces noms inscrits sur les monuments."



Armand Normand le conducteur de tank avec un chum Ontarien en 1953.

fm

Dossier: services en français

On parle souvent d'un "cercle vicieux"... On ne demande pas de services en français car ils ne sont pas offerts. Ils ne sont pas offerts parce qu'on n'en demande pas...

Voici la situation à laquelle font face tous les Franco-manitobains et Franco-manitobaines qui veulent se faire servir en français par leur gouvernement. Un monsieur disait: "Ils mettent une enseigne disant qu'on peut se faire servir dans les deux langues officielles et lorsqu'on s'approche au guichet, la réceptionniste est unilingue anglaise".

Le gouvernement fédéral

Les ministères fédéraux offrent des services en français dans toutes les régions où les francophones représentent un nombre justifiable. **C'est la loi, et ils n'ont pas de choix.** Il y a un bureau à St-Boniface et un représentant du Commissaire aux langues officielles, M. Maurice Gauthier. Si nous ne recevons pas de services dans notre langue, c'est à nous de les informer en signalant le **949-2111, à frais virés si vous résidez hors de Winnipeg.**

Le gouvernement provincial

Au Manitoba, Monsieur Pawley annonça en mars 1982 sa politique concernant les services en français. Six points ressortent de cette politique:

1. On offrira un service dans les deux langues dans les régions où est concentrée la population francophone;
2. Toutes lettres provenant du public recevront réponse dans la langue dans laquelle elles ont été écrites;
3. La documentation sera bilingue dans la mesure du possible;
4. Les textes d'information du gouvernement destinés au public seront dans les deux langues officielles;
5. Les panneaux et les avis publics seront bilingues dans les régions désignées;
6. On assurera un service bilingue dans les ministères qui ont les rapports les plus étroits avec la population.

La Province dit: **"Service en français - avec plaisir"... mais c'est à nous de nous en servir.**

Comme le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial nous donne aussi un outil afin que nous puissions présenter nos plaintes ou nos félicitations -- **signalez le 945-4915.**

Ce n'est pas si simple que ça!

Nous sommes tellement habitués à nous adresser dans la langue de la majorité que ce n'est pas une loi ou une politique qui changera notre façon de communiquer avec nos gouvernements. Et, qui aime se plaindre? C'est beaucoup plus facile de changer de langue que d'entamer un long processus bureaucratique... mais alors, rien ne change.

La **Société franco-manitobaine** est là pour vous aider. Si vous avez des questions ou si vous voulez plus de renseignements, **signalez le 233-4915.**

DES SERVICES EN FRANÇAIS... C'EST VIVRE EN FRANÇAIS CHEZ-NOUS!

Le livre du centenaire de la Broquerie en perspective

Sans la petite histoire, pas d'histoire!

Histoire du Canada, histoire d'une province, histoire des grands événements, histoire d'une localité. Toute ces histoires sont de l'histoire.

Cependant, il y a ceux et celles qui diront que l'histoire d'un pays entier est beaucoup plus importante et valable que celle d'une petite localité, La Broquerie, par exemple.

À l'occasion de son centenaire, La Broquerie, avec l'aide d'un comité d'organisation, des recherchistes et écrivains, a publié son livre centenaire, son histoire.

Les quelque 370 pages (grand format) sont remplies de cartes, récits, photos... En somme, elles contiennent l'histoire d'une paroisse de langue et de religion catholique à partir de ses débuts, avant même l'arrivée de la première famille blanche, jusqu'à dernièrement.

Et qu'est-ce que cela veut dire, l'histoire de quelques centaines d'habitants étendue sur 370 pages, lorsque certains historiens ont réussi, ou souvent prétendu, à raconter l'histoire entière du Canada en beaucoup moins d'espace?

Allons plus loin

Trop souvent par le passé, les "experts" ont décidé qu'il fallait des grands territoires, des grands événements, des grands personnages et des grands mouvements pour faire de la "vraie histoire".

C'est vrai jusqu'à un certain point. Il faut raconter l'histoire de son pays, de sa province, des grands personnages, des mouvements politiques, etc.

C'est juste de rechercher les faits afin de savoir ce qui motivait un John A. Macdonald. Mais, c'est surprenant aussi parfois de faire des recherches et trouver qu'un "grand personnage canadien", comme le premier ministre qui nous a guidé durant la deuxième guerre mondiale, parlait à son chien et consultait sa mère défunte pendant des heures et des heures régulièrement.

Certains historiens s'arrêtent là. La grande histoire et c'est tout. Mais ils oublient une chose fondamentale: sans la "petite histoire", l'histoire locale, l'histoire des individus dans les localités moins reconnues, il n'y aurait pas de "grande histoire". Et c'est dans cette perspective que l'histoire de La Broquerie, et des autres localités semblables bien sûr, prend de l'ampleur. Mieux: devient tout à fait valable et, allons plus loin, digne d'être recherchée et écrite.

L'histoire de La Broquerie multipliée par cent devient l'histoire d'une province. Si l'on veut bien comprendre l'histoire d'un pays entier, il est utile de connaître en détail les unités qui composent ce pays. S'attarder à la micro-histoire, c'est comme regarder son passé avec un microscope.

Les détails prennent de l'ampleur et, souvent, pour la première fois, on se retrouve en face de quelque chose que jamais les gens ont pris la peine de regarder attentivement. Celui/celle qui s'est donné la peine de lire se retrouve devant un beau récit, l'histoire de familles courageuses, d'individus rares et d'événements particulièrement intéressants.

La Broquerie a eu ses crises économiques, ses Paul Van Raes, ses Soeurs Grises, son Louis Fabas mort en guerre, son Curé Roy, son Arthur Balcaen, ses inondations, etc.

Bien entendu, il faut aussi reconnaître que d'autres endroits au Manitoba et ailleurs ont des récits aussi intéressants à raconter.

Malheureusement, avec les années qui passent, avec les personnes âgées qui nous laissent, une partie de cette histoire locale nous quitte d'année en année.



L'histoire de La Broquerie: les personnages nous sautent aux yeux.

À toute fin pratique, ne pas écrire son histoire, c'est dire qu'il n'y a rien à écrire, qu'il n'y a pas d'histoire. C'est un non-sens.

Il s'agit d'avoir une volonté ferme d'entreprendre un projet d'envergure et d'aller de l'avant. C'est ce que La Broquerie, et d'autres avant, ont fait. Il faudrait bien que d'autres paroisses prennent le pas, ne serait-ce pour ne pas être oubliées complètement par les générations à venir.

Le format histoire locale, histoire de famille, photos et récits, utilisé dans le livre de La Broquerie rend son histoire vivante. Les personnages nous sautent aux yeux; les événements embrouillés par les années renaissent avec plus de clarté.

Où sont-ils maintenant? Qu'est-ce qui lui est arrivé après la guerre? Pourquoi ceci. Comment cela?

Évidemment, ce format n'est pas le seul utilisé et n'est sans doute pas parfait. Cependant, pour écrire l'histoire locale, la rendre vivante, il resterait encore à trouver mieux.

Armand BÉDARD

L'accent

Michel Lemieux active l'imagination...

La porte de l'Ouest entend parler de Michel Lemieux depuis quelque temps. Son spectacle,* Solide Salad, *fait le sujet d'articles de journaux et d'émissions à la radio.

Pourtant, Winnipeg ne sait pas au juste quoi attendre de ce spectacle "funk-lyrique", comme **Michel Lemieux** le définit, qui mélange le français, l'anglais et une autre langue que l'auteur a inventée.

C'est un show solo avec beaucoup de musique, avec l'importance mise sur le visuel: la danse, l'éclairage, le diaporama. "Un spectacle qui active l'imagination du public."

"**Solide Salad** est basé sur la surprise. Je donne du temps au public pour réagir, mais il n'a jamais le temps de finir sa réaction avant de se faire surprendre de nouveau" commente celui qui a attiré plus de 10 000 spectateurs au Spectrum de Montréal durant trois semaines.

Pour en savoir plus sur le spectacle de cet homme "de plusieurs talents", tels étaient les mots de Martin Siberok dans *The Gazette,* une question s'impose: quel est le message?

"Je n'impose rien sur le spectateur. Bien entendu, j'ai une interprétation de ce que je fais. Mais le public voit souvent autre chose."

"Disons que je m'amuse comme un enfant dans sa chambre. J'essaie d'amener le public dans cette chambre, de le rendre curieux. Dans une chanson je dis: 'mis sur la terre pour jouer, jouer pour survivre.' C'est le leitmotiv du spectacle."

Alors pourquoi le titre **Solide Salad?**

"C'est simple. C'est comme une salade, ce spectacle. Il y a beaucoup d'ingrédients. Et comme je dis aux journalistes anglais, les ingrédients sont reliés par une *French* vinaigrette, ce qui la fait solide!"

***Solide Salad* est à l'affiche du théâtre Gas Station les 8 et 9 novembre à 20h30. La production est signée Nite Out Entertainment.**

****

Depuis sa création il y a deux ans, Shared Stage attire de plus en plus de gens. **Harry Rintoul**, le publiciste pour ce programme qui encourage l'expérimentation, l'attribut à la diversité des spectacles.

"C'est un endroit où peuvent aller les artistes qui veulent voir la réaction du public à quelque chose de différent. Puisqu'il n'y a rien d'établi, à part le fait que le public arrive le dimanche à 8h00 et repart à 11h00, on peut voir si un spectacle marche. Si oui, on peut le représenter." estime **Harry Rintoul.**

Dimanche, à l'occasion du Jour du souvenir, Shared Theatre, formé de **Agassiz Productions**, du **Manitoba Playwriters Association** et du **Winnipeg Film group,** propose un spectacle anti-militaire.

Chuck Candles débutera la soirée en racontant une histoire. **Before the last war**, de **Joe Veszmeg**, touchera la question nucléaire et l'opinion publique. **Harry Rintoul** présentera **Memories of war: absolutely no folk songs**, un spectacle qui évoque la lutte intérieure de différentes personnes pour pouvoir distinguer le bien du mal. Et le vidéo, **The nuclear family tape**, de **Peter Sandmark** et **Marilyn Burgess**, traitera de l'image de la jeunesse et du succès à la télévision.

Ce programme du Jour du souvenir sera présenté par Shared Theatre au Royal Albert Arms, 48, rue Albert, le 11 novembre, à 20h00.

****

Pas toujours sous la coupole! Les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface monteront cette fin de semaine sur les planches du Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

"Il y aura des chants de toutes les sortes, rock, punk, mélo... Et aussi des saynètes du même genre que le Cercle du plagiat." détaille le responsable des activités culturelles au Collège universitaire, **Alain Boucher.**

Parmi la quinzaine qui participent à ce spectacle du CUSB, on reconnaîtra des interprètes de la chanson: **Jeannette Gosselin, Diane St-Hilaire, Ginette et Carole Martel.**

Signalons que plusieurs membres de cette troupe ont commencé une création collective qui sera présentée au printemps.

Par ailleurs, les amateurs de photo apprendront avec intérêt que le club de photo du Collège se donnera bientôt un studio. Pour le prix modique de 50$ (30$ pour les étudiants), une personne pourra utiliser ce studio et la chambre noire du Collège.

Enfin, une soirée cabaret avec **Jacques Lussier** et **Edmond Dufort** se tiendra au CUSB le 15 novembre.

Roland STRINGER



***Solide Salad*, un spectacle solo avec Michel Lemieux. "Un spectacle acessible, pas intellectuel. Le public se sent toujours activé."**

50e anniversaire

M. et Mme Jean-Louis Parent célèbrent leur 50e anniversaire de mariage le samedi 24 novembre prochain.

Leurs enfants invitent tous les parents et amis à se joindre à eux au cours d'une réception à l'auditorium de l'Hôpital Saint-Boniface entre 14h30 et 16h30.

Votre présence sera en soi un cadeau.

La prise de vue

Under the volcano: *ne pas ignorer le détail*

"Puisque le monde tourne en rond, j'attendrai ici pour voir mon foyer passer devant moi. Et quand cela aura lieu, je rentrerai chez moi."

Une prière à la Santa Matrona ne changera rien. Le jour des morts est arrivé dans la ville de Cuernavaca au Mexique. L'ancien consul de Grande Bretagne, seul dans son jardin de bouteilles vides, ne s'en sortira pas.

Il faut plus que l'amour.

Una otra tequila por favor... C'est un moyen comme un autre de noyer les mémoires de la guerre, des Allemands qu'il aurait pu tuer pour la liberté. On oublie difficilement les squelettes du passé.

Personne ne peut vivre sans amour.

Mais qu'est-ce qui arrive quand l'amour, c'est tout ce qu'il reste? Quand le corps tombe en morceaux tôt le matin sans une gorgée d'eau-de-vie. Quand la pensée s'effrite après la première gorgée!

Albert Finney (*The Dresser)* atteint avec justesse cette fine ligne entre l'ivresse totale et la sobriété intolérable qui caractérise l'alcoolisme. Sa femme, revenue après le divorce pour recommencer l'impossible, interprétée par Jacquelines Bisset, n'enlèvera jamais sa bague et ne pourra que rarement tenir sa main.

La déchéance d'un monde qui s'engagera bientôt dans la IIe guerre mondiale. Voilà *Under the volcano* de Malcolm Lowry: en attendant l'éruption!

La direction artistique n'ignore pas le détail: l'ivrogne est nu-pieds dans ses souliers, le Mexicain prononce mal *gin-fizz*, le gradué d'Oxford attache sa cravate autour de la taille...

L'importance donnée à refléter fidèlement la culture mexicaine, la langue et les coutumes, s'avère aussi un point fort.

Dommage tout de même que l'accident de la femme, frappée par un cheval blanc durant une tempête, frise le mélodrame.

Au cinéplex, adultes et enfants accompagnés, 112 minutes, filmé entièrement dans l'état de Morelos au Mexique.



Under the Volcano, de John Huston. Les squelettes du passé.

En aparté. L'été meurtrier, avec Isabelle Adjani, qui sera présenté le 11 novembre au Musée de l'Homme et la nature, est un drame psychologique qui traite du viol. "Le jeu d'Adjani est très solide. Elle interprète la femme dure. Disons que c'est un *one man show*!" commente Léo Dufault, qui a participé à la sélection de la série de films présentés chaque dimanche soir au musée.

R.S.

À l'affiche

Jeudi 8

- Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain mettra en vedette des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface du jeudi au samedi.

Dimanche 11

- "L'été meurtrier" avec Isabelle Adjani pourra être vu au Musée de l'homme et la nature à 20h00.

Mercredi 14

- Le groupe de femmes "Pluri-elles" tiendra une conférence sur les groupes de soutien. Thérèse Châtelain sera l'invitée. Au 210, rue Masson, à 19h30.

Jeudi 15

- La conférence "C'est rien que vos nerfs" sera donnée par Alice Michaud. Cette activité de "Pluri-elles" aura lieu au 210, rue Masson, à 19h30.

- David Burnette parlera de l'artiste Oscar Cahen lors du vernissage de l'exposition de ce dernier. À la Galerie d'Art de Winnipeg à 20h00.

- "Toute la gamme" avec David Larocque sera à l'affiche du Foyer du jeudi au samedi.

Vendredi 16

- Une conférence sur la grandeur et la servitude du comédien sera donnée par un sociétaire de la Comédie française, Robert Manuel, dans la salle Pauline-Boutal, à 20h00.

À l'affiche
vos rendez-vous culturels

Nos excuses,
La vente de garage pour la Ligue pour la vie était le 3 novembre et non le 8 novembre.

Loserpeg?

Ça n'a rien à voir avec la finale!



Roland Stringer

Le 5e QUART

Joe Poplawski l'avoue: la presse peut influencer le rendement d'un joueur. Le professionnel tente de prendre les médias avec un grain de sel, mais ce n'est pas toujours facile.

Ceux qui sont passés par les locaux des Bombers la semaine avant la partie contre Edmonton s'en sont bien rendus compte. Après tout, la presse winnipégoise insistait sur des sujets sans pertinence: l'exploitation des chearleaders, l'embauche possible de Cal Murphy par les Stampeders, le contrat de Willard Reaves...

Comme si cela ne suffisait pas, notre Sun préféré a choisi de prendre le parti des Eskimos.

Franchement, monsieur Parks, rachète-toi vite! D'accord, le hasard joue de mauvais tours dans ce sport, mais ce n'est pas Edmonton, ville de football du passé, qui couperait les jambes d'une des meilleures (sinon la meilleure!) équipes au Canada.

Dans le but de venir corroborer la prédiction du rédacteur de football du Sun, on a choisi le jour même de la partie contre les Eskimos de publier un texte de Terry Jones, journaliste albertain: ***Loserpeg?*** a rempli une demie page: qu'est-ce qu'on voudrait de plus?

Ce texte, qui mettait l'accent sur l'attitude négative des Winnipégois, donnait la parole à un psychologue du Manitoba: "If the Bombers go on to win the Cup? I think it would be like when somebody wins a lottery."

Les Eskimos sont retournés à leur Heritage Fund en Alberta dimanche soir après le pire massacre connu dans une demi-finale depuis 1907. 55 à 20!

Voilà que le Soleil de notre vie décide de revenir cette semaine avec le commentaire: "Although Bombers mopped up the Eskimos, they must still overcome the B.C. Lions to 'lose' that image."

Chose compréhensible: l'approche demande peu de travail.

La presse locale s'obstine à parler du casque de Willard Reaves et non des moyens à prendre pour battre les Lions à B.C. Place.

Aucun esprit d'analyse n'est reflété dans les journaux. Personne ne tente de comprendre cette défense des Lions qui a humilié Tom Clements. Qui a limité Willard Reaves à seulement une trentaine de verges au sol et Joe Poplawski à moins de vingt verges à la passe.



À la fin de la partie contre Edmonton: un avant-goût du stade Commonwealth?

Comprenons-nous: c'est la défense de B.C. qui pose les problèmes. Joe Poplawski (Voir **Les années les plus excitantes de ma vie!**) n'a pas pris de temps à identifier cette menace.

Les Lions ont un mur au centre de leur défense. James Parker et Tyrone Crews laissent peu de chemin dans le milieu du champ. Sans parler de Rick Klassen ou de Nick Hebeler.

Le succès des Bombers dépendra donc de l'efficacité des jeux à l'intérieur, au milieu du champ.

D'où la nécessité de diversifier l'utilisation de Willard Reaves. Le jeu d'attiré *(draw)*, la passe-piège (*screen)* et la petite passe vers l'extérieur à Willard Reaves seraient dans l'ordre.

Réussir la passe aux demis inserrés, Rick House et Joe Poplawski, qui courent souvent vers l'intérieur, sera un bon indicateur d'une victoire proche des Bombers. Des attrapés au milieu dans la zone des secondeurs défensifs seront un excellent moyen de ronger ce noeud défensif qui constitue la force des Lions.

Ce genre de passes, combiné à la passe crochet extérieur (*down and out)*, à huit verges environ aux ailiers espacés, James Murphy et Jeff Boyd, ouvrira le jeu. En l'occurrence, ce plan décentralisera la défense.

Du côté de la défense, la couverture de Merv Fernandez s'avère le seul défi. Un défi relevé avec succès dans le passé par Donavan Rose et David Shawn!

Si la presse ne veut pas aborder la stratégie du jeu, elle pourrait au moins manifester quelques inquiétudes. Le rendement plutôt faible du botteur Trevor Kennerd par exemple.

Loserpeg? Cela n'a rien à voir avec ce qui se passera dimanche à B.C. Place.

"Presque tout m'impressionne des Bombers"

Il n'y a pas seulement les Bombers qui devront assurer une relève! La LIBERTÉ, suivant elle aussi le rythme du courant, s'est vue dans l'obligation de recruter des nouveaux quarts de sofa.

Cette semaine, des étudiants du Collège Louis-Riel parlent de la force des Bombers. Mais aussi de ce qui pourrait être la cause d'une chute contre les Lions de B.C.

Richard Alarie. "Presque tout m'impressionne des Bombers. Surtout la défense: David Shaw et Donavan Rose. La ligne offensive aussi."

"Le facteur qui pourrait causer une défaite, c'est le bruit. Je pense que le quart devrait appeler trois hors-jeux à chaque fois, comme c'est permis de le faire, pour taire la foule."

Paul Arnaud. "Tom Clements est très habile. Et Willard Reaves est un des meilleurs demis qu'on n'a jamais vus."

"Le bruit affectera la ligne d'attaque et donc tout le système. B.C. a aussi une très bonne défense."

Laura Cadieux. "J'aime la défense et comment elle plaque les quarts. J'aime aussi la manière que Donavan Rose couvre les receveurs."

"La cause d'une défaite? La foule de 60 000 personnes. Et la défense de B.C. jouera bien comme la dernière fois."

Denis Guénette. "La défense, particulièrement les secondeurs défensifs, m'impressionne. L'ajout de Doug McIver aidera beaucoup aussi."

"Le bruit pourrait causer la perte de Winnipeg. Et si, bien entendu, B.C. jouait mieux que les Bombers."

Debbie Guénette. "L'attaque est forte. Avec Willard Reaves et les receveurs. Aussi la ligne avec John Bonk."

"B.C. gagnerait pour deux raisons: le bruit et les blessures de Winnipeg."

Paul Lussier. "Quelle est la force des Bombers? Willard Reaves. De temps en temps Tom Clements. Et la défense si elle joue comme au début de l'année."

"Si Clements joue mal (je sais que la défense jouera bien!), on perdra contre B.C."

Marc Simard. "Willard Reaves est le meilleur. Tom Clements a une des meilleures années de sa carrière."

"Si Reaves ne court pas pour 100 verges, l'attaque ne marchera pas."

Une répétition de la dernière fois?

Voilà à peine deux semaines depuis que les quarts de sofa ont affirmé unanimement que les Bombers gagneraient contre les Lions à B.C. Place (32 à 16, 30 à 24, 28 à 16, 22 à 16...)

Pour la finale de l'Ouest, la note de confiance chez ces fidèles fans des gros bleus véridiques n'est pas aussi évidente.

Daniel Boucher. "21 à 17 pour les Bombers. La défaite des Bombers serait causée par le bruit et le mauvais jeu de Clements."

René Desaulniers. "Ça sera serré. 32 à 25 pour les Lions. Les Bombers perdront à cause de la foule. La partie sera une répétition de la dernière fois."

Charles Laflèche. "32 à 16 pour Winnipeg. B.C. sera chanceux d'en faire 16! Seulement si Tom n'est pas en forme et Willard ne court pas feront que les Lions gagneront."

Christian Laroche. "24 à 12 pour Winnipeg. C'est notre tour! Si B.C. gagne, ce sera causé par le bruit qui décoordonne la ligne offensive."

Bernard Léveillé. "23 à 17 pour les Bombers. S'ils ne s'adaptent pas à la situation (ce qui a été le cas la dernière fois), ils perdront."

Jean-Louis Rocan. "Je ne donne pas de score. Mais Winnipeg gagnera. Tout est prêt pour une victoire. Les Bombers sont animés par le souvenir de la défaite à la fin octobre."

Léopold Sabourin. "Winnipeg vaincra. Par 10 points. Il faudra que la ligne offensive de Winnipeg joue aussi bien que celle de B.C. Si Clements n'a pas le temps de passer et Reaves n'a pas les trous pour courir, on perdra."

Joe Poplawski

"Les plus excitantes années de ma vie!"

Le numéro 71 des Bombers aurait pu devenir dentiste. On l'imagine difficilement. Le demi inserré Joe Poplawski, nommé meilleur joueur canadien de l'Ouest encore une fois cette année, un arracheur de dents?

En 1978, Joe Poplawski a pris du temps à se rendre au camp d'entraînement des Bombers sous Ray Jauch. Il aurait préféré passer une autre année à l'Université de l'Alberta à Edmonton. Question de se donner le temps pour sonder le terrain de la NFL. Puisque certaines équipes américaines avaient manifesté un intérêt pour lui.

Pour ce qui est de l'art dentaire comme profession: "si j'avais été accepté dans la faculté, il y a 75 pour cent de chances que je n'aurais jamais joué de football au niveau professionnel" estime le gradué en Sciences.

Le dérangement causé par l'envoi de Joe Poplawski à Winnipeg par les Eskimos n'a pas été facile. Après tout, le natif d'Edmonton avait commencé dans l'ombre de Bryan Fryer pour finir, trois ans après, comme le meilleur receveur de la ligue universitaire.

"Ça m'a fait comprendre que le football, c'est une business. Que c'est la piastre qui compte."

Mais même au niveau secondaire, Joe Poplawski avait pris des décisions qui ont influencé son choix de carrière.

"Après avoir joué en 9e et 10e année comme quart, j'ai décidé en 11e année de seulement jouer au hockey. Je n'étais pas mauvais: je jouais avec les Edmonton Oil Kings. Qu'on se le dise: le football, c'était de deuxième classe à côté du hockey. Mais en 12e année, j'ai repris mon poste de quart dans l'équipe de football."

Le retour au football s'est avéré le meilleur choix. Quatre ans après, durant sa première partie avec les Bombers, Joe Poplawski a attrapé six passes pour près de 100 verges. La saison 78 lui a valu le trophée Schenley comme meilleur recrue (*rookie*).



Joe Poplawski. "Ceux qui disent que nous ne pouvons pas gagner oublient que nous avons eu cette année une fiche de 11 victoires, 4 pertes et un match nul."

Bien entendu, le natif d'Edmonton avait commencé comme ailier espacé avant d'être changé, il y a quatre ans, en demi inserré. "Le changement de position a demandé des ajustements. Le demi inserré doit passer plus de temps à étudier le football."

Son collègue Rick House est arrivé chez les Bombers en 79. Dans peu de temps, il formera avec Joe Poplawski une des équipes de receveurs les plus dévastatrices de la Ligue.

"Moi et Rick, nous avons grandi ensemble dans ces positions. Et nous nous complétons très bien.

"Moi et Rick, nous avons grandi ensemble dans ces positions. Et nous nous complétons très bien. Rick est reconnu pour ses habilités de course. Il rebondit facilement du plaqueur. Il peut aussi ouvrir le jeu. Ce qui m'aide beaucoup."

Joe Poplawski ne se gêne pas pour qualifier l'équipe des receveurs des Bombers cette année comme la meilleure de la Ligue. Un Tom Clements au pivot ne s'oublie pas non plus.

"Tom mélange très bien ses jeux. Ce qui marche le mieux avec les receveurs n'est pas une invention. C'est le tracé en crochet à différentes distances."

Ajoutons que Joe Poplawski avoue participer parfois aux choix des jeux. Pas sur le champs évidemment. "Régulièrement, sur le banc ou entre les demis, je parle à Tom de ce que je pense qui pourrait marcher."

Réduit à moins de 20 verges en attrapés contre B.C. à la fin de cette saison, le numéro 71 des gros bleus véridiques ne se fait pas d'illusions sur la prochaine partie, la finale de l'Ouest.

"Le style de défense des Lions rend le travail très difficile pour les demis inserrés. Car leurs demis défensifs nous poussent vers l'intérieur, tandis que leurs secondeurs veulent nous envoyer vers l'extérieur."

Le bruit d'enfer de B.C. Place l'inquiète moins. "Il faudra marquer des points pour taire la foule. Et il sera important de se communiquer les jeux."

Comment réagit-il à la presse et plus particulièrement aux textes qui traitent les Bombers d'inévitables perdants? "Je ne m'en fais pas. Quand j'ai vu le texte *Loserpeg*, je me suis dis: 'c'est dommage que des journalistes ont besoin de faire de la controverse pour devenir populaires.' Enfin, j'ai appris à prendre ces choses avec un grain de sel."

Faire abstraction des commentaires de la presse n'a tout de même pas toujours été la pratique pour Joe Poplawski. "Quand j'étais au Collège, j'avais tendance à travailler moins fort la semaine après une partie où j'avais bien joué et les médias l'avaient reconnu."

Jouer dans la finale de l'Ouest, en tout cas, n'est pas une première pour lui. Il l'a connu sous Ray Jauch, et l'an dernier sous Cal Murphy.

"La chute de Ray Jauch a été de donner trop d'atention à l'attaque et de négliger les autres aspects. Cal Murphy délègue plus les tâches. En conséquence, nous avons une équipe mieux entraînée."

Chose certaine, les Bombers 84 impressionnent. Joe Poplawski ne va pas par quatre chemins: "Ceux qui nous disent que nous ne pouvons pas gagner oublient que nous avons eu cette année une fiche de 11 victoires, 4 pertes et un match nul."

Inutile de dire qu'une coupe Grey bouclerait bien la saison.

De toute façon, Joe Poplawski se voit dans la Ligue canadienne pour un autre deux ans avant de s'engager dans la vente d'assurance.

"Je suis co-propriétaire de Ranger Insurance. Il n'y a aucun doute que je resterai à Winnipeg après ma carrière de football. Eh oui, à quarante-cinq ans, je prendrai ma retraite dans la vallée de l'Okanagan."

Et l'art dentaire? "Je ne regrette pas mon choix. Le football m'a donné la chance de rencontrer toutes sortes de personnes. Mes dernières sept années ont été les plus excitantes de ma vie!"

Roland STRINGER

Une question de division

Sur la glace et pas sur papier



Guy Le Madec

VOL 84-85

Les Jets doivent dorénavant vaincre leurs rivaux de division. On ne peut y mettre assez d'importance.

Les Jets semblent gagner autant de joutes qu'ils en perdent. C'est pauvre, c'est sûr, mais on remarque une amélioration nette. Ils jouent avec plus d'autorité et de confiance que l'an dernier. Mais il y a une tare à la fiche des Jets; ils n'ont pas battu un seul de leurs adversaires divisionnaires.

Toutes les équipes gagnantes se tirent d'affaire dans leur propre division. En obtenant 2 points au classement aux dépends de ses rivaux, on les prive de deux points. En creusant ce fossé de 4 points, on fait d'une pierre deux coups.

Les Jets ont eu, jusqu'à présent, la chance d'amasser 10 points de cette façon. Ils n'en ont obtenu qu'un.

Il y a aussi une satisfaction supplémentaire que l'on dégage d'une victoire dans sa division; il serait beaucoup plus facile d'affronter Edmonton ou Calgary durant les éliminatoires, en sachant qu'on les a battus deux ou trois fois pendant la saison.



Les Jets: quelques victoires sont imminentes si...

C'est justement contre ces équipes albertaines que les Jets connaissent le plus de difficultés. Sur papier, ils peuvent battre Los Angeles et l'enfant pauvre de la division, Vancouver.

Mais le hockey se joue sur glace et non sur papier. Deux preuves sautent à l'esprit.

Contre Los Angeles, il y a deux semaines, les Jets, doués d'un talent jugé supérieur, ont fait pitié.

Cependant dimanche dernier, avec comme adversaires les Oilers d'Edmonton, les Jets fournissaient un effort qui surprend même leurs partisans.

Même si le match s'est soldé par une défaite, les connaisseurs en ont eu pour leur argent. Le jeu était rapide, plutôt défensif et généralement très divertissant.

Barry Long explique la défaite simplement. La ligne de Dale Hawerchuk couvrait la ligne Gretzky. Après un roulement régulier, Hawerchuk et compagnie ont quitté la glace, mais pas le trio de Wayne. La ligne de Laurie Boshman quitta le banc des joueurs, et Morris Lukowich, l'ailier gauche, oublia le jeu discipliné qui avait jusque-là restreint les efforts de Gretzky et ses amis.

"L'homme" de Lukowich, Jarri Kurri, en a profité pour compter le but de la victoire.

Perdre 2-1 aux mains des champions de la coupe Stanley n'a, en soit, rien de déshonorant. D'ailleurs, les Jets feront face aux Oilers pour encore 5 joutes. S'ils livrent une lutte comme celle du dimanche 4, quelques victoires sont imminentes.

Par contre, s'ils connaissent le genre de matchs qu'on a eu le déplaisir de voir à la dernière visite de Los Angeles, il n'y a pas d'espoir. Parmi les 10 prochaines parties des Jets, pas moins de six seront contre leurs adversaires de la Smythe.

5 sur 5. **Mike Doran**, le directeur du personnel de Hockey des Jets, est encore dans un état critique dans un hôpital de Toronto, après un accident de la route... **Mark Behrend** a une fiche personnelle très respectable. La moyenne du jeune gardien de but gravite autour de 3.00... Blessé au genou, **Perry Turnbull** devrait revenir au jeu dans une semaine. Les Jets ont besoin du gros ailier gauche... **David Babych** a un début de saison très ordinaire: doit-on s'attendre à voir un nouveau représentant des Jets au match des étoiles??...

Comme procéder pour faire durer "Le temps des lilas"

M. le rédacteur,

J'aimerais exprimer, par l'entremise de votre journal, mes félicitations à toute l'équipe du Cercle Molière pour la présentation "Le temps des lilas". Bien que le texte se situe dans une époque nostalgique, il traite d'émotions et de comportements qui demeurent universels. Nous y retrouvons toute une gamme de personnalités, ce qui nous invite à réfléchir sur le mystère qu'est la vie.

Marcel Dubé illustre bien qu'on ne peut posséder personne, que le respect de soi et des autres est la clé du succès des relations intimes. M. Virgil et Mme Blanche réussissent à exprimer leur affection et leur souci pour la jeune Joanne tout en respectant son autonomie et sa vie personnelle. Bien qu'ils auraient voulu se mêler de ses amours, ils s'en retiennent et lui font confiance. Par leurs comportements et leurs paroles, ils lui démontrent combien elle leur est chère et qu'ils sont disponibles si elle a besoin d'eux. La communication est claire, positive, respectueuse et l'affection croît.

Par contre, Mlle Marguerite, rendue vieille fille, se connaît mal et a des grands besoins au plan affectif. Insécure, elle souffre de solitude et s'accroche à l'illusion que le mariage résoudrait tous ses problèmes. C'est la raison pour laquelle elle poursuit éperdument n'importe quel homme, à n'importe quel prix. Elle ne se valorise pas et les choses vont de mal en pis. Elle s'impose dans les affaires de chacun, se méfie de tous. Elle se fait rejeter maintes et maintes fois, ce qui la rend plus désespérée et de moins en moins aimable. Victime de ses émotions, elle est comme une barque poussée par les vents et les flots, destinée au naufrage.

Je ne peux m'empêcher de remarquer que malgré toutes les découvertes scientifiques et tous les développements technologiques, la société en général n'a pas avancé beaucoup sur le plan des relations humaines. Qui songeait de partir en croisière, ou d'y envoyer son enfant, dans un bateau à voiles, sans instruction, sans rames et sans trousse de secours, à la bonne aventure?! Nous accordons le droit à la société de nous donner une éducation intellectuelle (c'est nécessaire pour l'économie du pays, quoi). Au plan socio-affectif, cependant, nous adoptons la philosophie "Sauve qui peut" "La vie aux plus forts!"

Pourquoi cette crainte de "démystifier la vie?" C'est un privilège que nous payons très cher en terme de foyers brisés, parents et enfants aliénés, grossesses inattendues, abus de drogue et d'alcool, violence, dépression, suicides... qui se reflètent dans la santé mentale et physique du pays, quoi!

C'est étonnant qu'on ait négligé, à ce point, de développer un programme qui exposerait la communauté aux connaissances de base, aux droits et aux responsabilités de chacun dans les relations humaines. Les émotions, dont l'amour et la colère ne sont pas les moindres, sont des forces dynamiques tout comme le feux, le vent, l'eau, l'électricité, qui peuvent créer des ravages s'ils sont laissé à leur propre cours. Il y a longtemps que l'homme a reconnu l'importance d'étudier et de connaître les éléments afin d'utiliser leur potentiel et de minimiser les risques qui les accompagnent Tous et chacun ont appris des choses sur la vie, et non sans peine. Il ne s'agirait que d'en faire une synthèse pour fin de discussion.

Avec votre permission, je partage avec vos lecteurs quelques points que je proposerais dans ces principes de base.

1) Le respect et l'image de soi. Toute personne a droit au respect des autres, a droit d'être écoutée, connue, et aimée. Bien qu'on ait une valeur générique en tant que personne humaine, beaucoup de gens réagissent aux personnes autour d'eux qui leur disent de bien des façons qu'ils sont de trop, qu'ils ne valent rien aux yeux de la société. C'est malsain d'avoir un profond mépris de soi.

2) Les émotions et le comportement - Les émotions sont en effet spontanées. Il faut apprendre à les reconnaître et accepter qu'elles existent, aussi menaçant que cela puisse nous paraître. Elles nous appartiennent alors qu'est-ce qu'on en fait? - parce qu'il faut en faire quelque chose. Les réprimer résultera dans des explosions sporadiques blessant arbitrairement les personnes autour de soi et/on s'autodétruirait d'une façon ou d'une autre, abus de drogues, promiscuité, dépression, violence...

C'est au moment que nous décidons comment nous allons disposer de cette énergie que nous en devenons responsable. Idéalement, nous pourrions en parler à quelqu'un qui nous est cher, préférablement la personne en question; par exemple "Ça m'a fait chaud au coeur de recevoir ce beau dessin. Je t'en remercie", "J'ai été très inquiet par le fait que je ne savais pas où tu étais. Tu m'es très cher et je croyais que tu étais en difficulté." 'Je suis bien déçu. Tu m'as assuré que tu aurais terminé tes leçons avant de t'amuser. Il est rendu très tard maintenant."

Je tiens à noter que l'émotion qu'on appelle la colère est, en effet, une émotion secondaire. C'est-à-dire, la colère est une réaction à une ou à plusieurs des émotions suivantes: l'indignation, la frustration, le chagrin, l'insécurité, la peur et l'humiliation. Il faut identifier l'émotion première pour être efficace.

Vous constatez que l'émotion elle-même est moins importante que ce que l'on en fait. C'est à souhaiter que la situation soit réglée à la satisfaction de tous les partis, ce qui nous amène à un troisième point.

3) La communication. Il est important de s'en tenir au sujet immédiat dans la discussion, d'exprimer respectueusement son point de vue. Tout en tenant compte du fait que ceci n'est que son interprétation et sa réaction à l'événement en question, qu'on est ouvert à des clarifications s'il y a lieu.

Il serait bon d'affirmer combien cette personne nous est chère et que l'exercice est afin d'épanouir la relation. Il est très important qu'aucun des partis ne sortent engagé dans un concours de pouvoir. L'exercice serait plutôt dangereux dans ce contexte, très nocif aux participants et à la relation, une cause perdue.

Il est aussi bon de souligner qu'il faut être honnête et juste dans vos propos. Il faut avoir confiance que l'autre peut accepter la réalité de vos sentiments et qu'il/elle ne s'effondrera pas devant les faits. Il est fort probable que votre amitié s'épanouisse d'avantage après avoir éclairci le problème. D'autre part, il ou elle, aura déjà soupçonné votre malaise. Vaut mieux en disposer directement que de vivre un mensonge.

Dans les relations familiales, parents-enfants, époux, frères et soeurs, cousins, grand-parents etc., il existe souvent une affection naturelle pour "les nôtres". Cependant, est-ce raisonnable de compter sur cette force pour nous tirer d'affaires à jamais? De quels droits nous accordons-nous au sein de la famille, qui menacent l'harmonie qu'on y souhaite. Est-ce qu'ils en valent la peine? Avons-nous les moyens de nous permettre des retraits habituels sans trop se préoccuper de faire des dépôts régulièrement?

Je reconnais, chez moi, que j'ai l'habitude de contrôler les gens autour de moi quand je me sens insécure, ou blessée, ou quand je me soucie de ce que les gens penseront de moi. C'est alors que je m'acharne sur ceux qui sont près de moi sans tenir compte de leurs besoins personnels. Ce sont des moments qui coûtent cher à notre relation, et si je ne m'applique pas à la soigner bien vite, elle dépérit.

J'ai l'espoir qu'avec une plus profonde connaissance de soi, de ses qualités, de ses faiblesses de ses besoins et de ses émotions; avec un respect de lui/d'elle-même et des autres; avec une communication honnête et responsable, l'homme, la femme et l'enfant réussiront à faire durer "Le temps des lilas".

Gisèle Roch
Saint-Boniface, Manitoba
Le 27 octobre 1984

Saint-Malo

Qu'on le sache et qu'on le dise

Les gens de Saint-Malo ont eu la chance d'assister à la pièce "DE VOUSSE Q'CI LA RIVIÈRE-AUX-RATS?" telle qu'écrite par Madeleine Laroche à l'occasion du 50e d'Otterburne, en hommage aux pionniers.

C'est en effet pas mal "dégueulasse" pour des pauvres colons bûcherons de s'être faits "enfirwoppés" par un "enfant de chienne de ZERBES" alors qu'Otterburne envisageait un avenir plus prospère.

Oui, le feu, le bois bûché et volé, les familles nombreuses, la pauvreté des gens jusqu'alors illettrés, sauf pour le "churé", la femme seule à la maison, sans facilité, en charge de l'élevage des enfants, et de la besogne du troupeau.

Somme toute cette vie, assez dure pour jeter dans le désespoir le couple d'aujourd'hui, procurait quand même son bonheur à l'occasion.

Derrière les coulisses et sur les planchers, on retrouve une équipe de 70 personnes bénévoles venant d'Otterburne, Saint-Pierre-Jolys, La Rochelle et Saint-Malo, qui se sont surpassées. Leurs efforts sont dignes d'appréciation. Il faudrait tout de même éviter de les comparer à une troupe professionnelle.

Le monologue d'introduction et de conclusion de Frisette vieillie suffit pour rattacher la suite d'événements des 1880 à un reflet réel du passé.

Qu'on le sache et qu'on le dise: un tel retour aux sources rend honneur à Louis Riel, aux Métis et à leurs descendants encore installés dans les environs de la Rivière-aux-Rats.

Paulette GOSSELIN

Calendrier

La pièce "DE VOUSSE Q'CI LA RIVIÈRE-AUX-RATS?" à Saint-Pierre-Jolys, le dimanche 11 novembre à 15h00 dans la bibliothèque et à Sainte-Anne-des-Chênes le dimanche 25 novembre à 15h00 au Centre culturel local.



Zéphirine L'Heureux (prés.) et Mme Sanche (secrétaire) du comité des résidants, avec Denise et Edouard Lambert, puis Simone Gentes (trésorière) et Florence Preteau (présidente) du Comité de pâtisseries. M. Edouard Lambert s'occupe de la cuisson.

Des cordons bleus dans l'ombre... de la farine

Dans les coulisses lors d'une pièce tout comme derrière un projet tel la rallonge au Chalet Malouin, il y a toujours, bien entendu, des comités qui oeuvrent dans l'ombre et qui sont souvent oubliés.

Soulignons ici le Comité des résidants actuels du Chalet Malouin, qui forme une équipe très active de cordons bleus qui ne sait ou qui ne veut se reposer pour oeuvrer dans la farine à confectionner les meilleurs pâtisseries (tartes et tourtières, sucre à la crème et carrés fourrés aux pommes, bleuets ou dattes). Leur but est la chapelle, non prévue dans le coût de la rallonge.

Ajoutons aussi un don de deux porcs hachés de la part de Larry Friesen, copropriétaire de Nutra-Vet, une des plus grandes porcheries du Commonwealth!

Aubigny

Les gagnants de la partie de cartes qui a eu lieu le 21 octobre furent: 1er prix, Adrienne Roy; 2e prix, Joanne Lemoine; prix de consolation, Lise Brais.

Les gagnants pour les hommes étaient: 1er prix, Victor Bouchard; 2e prix, Joseph Sorin; prix de consolation, Jean-Marie Ritchot. Les gagnants aux jeux de dés étaient Roger Richard et Michel St. Hilaire. Les gagnants aux jeux de 500 Guy Saurette et Robert Chartier. Les gagnants au bingo: Mme Philippe Desautels, Susan Chartier et Alice Ritchot.

Les gagnants des billets vendus: 1er prix Denis Robert; 2e prix, Jean Vermette; 3e prix, Christian Oxford. Rosaire Dupuis a gagné le prix d'entrée.

Calendrier

Danse Western le samedi 24 novembre à la salle Normandin.

Winnipeg

On prépare activement le 80e

Le Comité de coordination du 80e anniversaire de l'école et de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg projette une rencontre des anciens et anciennes les 28, 29, 30 juin 1985.

Il y a un besoin de personnes intéressées à coordonner cette fête. Ceux qui connaissent des écoliers, ou professeurs, peuvent faire parvenir les noms et adresses à Rose Boulet en téléphonant aux numéros suivants: 774-5863 - 775-2867 (au bureau) ou 772-6474 (à la maison); ou en écrivant au Comité de coordination du 80e anniversaire, Paroisse du Sacré-Coeur, 600, av. Bannatyne, Winnipeg, Man. R3A 0H1.

Par ailleurs, le club d'aînés de la paroisse, Feuilles d'or nous ont servi un déjeuner aux crêpes et saucisses le 28 octobre.

Après le déjeuner, les gens passaient soit au bazar, pour se procurer des pâtisseries ou articles d'artisanat, ou à la pêche, où, pour une somme minime, on s'assurait d'un prix surprise.

Au tirage, Alice Carignan s'est méritée le 1er prix un Afghan, Christine Lemire, 20$ (2e prix) et Kim Murdoch 10$ (3e prix).

La température inclémente a diminué l'assistance prévue, mais les quelque 125 personnes qui y étaient se sont bien amusées.

Rose BOULET

Letellier

Le Club tient son assemblée annuelle

Au Club d'Âge d'Or St Pie de Letellier un tournoi de "Shuffleboard" a eu lieu le 28 octobre.

Une trentaine de personnes se sont rendues. Il y avait 15 équipes et 4 personnes ont participé à la fois. Le tournoi s'est déroulé en trois étapes. Les gagnants sont les suivants: 1er groupe. 1er prix: Maurice Gilmore et Marcel Barnabé; 2e prix: Thérèse Jutras et Florent Barnabé.

2e groupe. 1er prix: Diana Boiteau et Monique Barnabé; 2e prix Cécile Damphousse et Lise Cianflone.

3e groupe. 1er prix: Luc Chouinard et Tony Cianflone; 2e prix Hélène Parent et Max Leclair.

D'autre part, le Club d'Âge d'Or St Pie de Letellier tient son assemblée annuelle le 9 novembre au Club.

Noëlla BARNABÉ

Saint-Léon

La Coop a entrepris la construction

Un 40e anniversaire de mariage fut célébré le 20 octobre: celui de Florence (née Sabourin) et de Gérard Talbot.

Leurs enfants avaient préparé avec soin une messe d'action de grâce ayant comme célébrant l'abbé Louis Laurencelle, ancien curé et ami. Chaque membre de la famille apporta sa part, soit en chant, lecture, musique ou offrande.

Ce fut ainsi au banquet qui suivit au Centre récréatif. Chacun des enfants: Liliane, Roland, Lionel, Yves, François, Ghislaine et Jean-Guy eut la chance de rendre hommage à ses parents.

Par ailleurs, le club sportif avait organisé une soirée dansante pour l'Halloween afin de prélever des fonds pour la nouvelle patinoire. Il y avait aussi, depuis quelques mois une vente de billets sur des articles hors de l'ordinaire. Le tirage eut lieu le 26 octobre. Les gagnants furent: 1er prix (une antenne parabolique; *satellite disk* ou 1500$) Flore Labossière de Saint-Léon; 2e prix (une radio-cassette enregistreuse) gagnée par Gérald Mabon de Winnipeg, et le 3e prix de 50 $ est allé à Jimi Simpson de Miami.

C'était le gros événement de la place depuis le souper paroissial du 30 septembre qui avait rapporté un peu plus de 4 000$ pour la paroisse.

Enfin, signalons que la Coopérative de Saint-Léon a entrepris la construction d'un nouveau magasin d'épiceries dans le village. La bâtisse mesure 40' X 90'; elle est située en face de la quincaillerie et du chantier de construction, également propriétés de la Coop.

Cette nouvelle bâtisse remplacera l'épicerie présente qui sert depuis 1947. C'était un bâtiment déjà vieux de plusieurs années quand il a été amené à Saint-Léon par la Coop.

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

- Le 9 novembre - une partie de cartes, avec vente de pâtisseries, organisée par le Club Simon-Nivon à 20h00 dans son local.

- Le 14 novembre - Café-rencontre avec la SFM et autres organismes pour la région à Saint-Léon, plus précisément au Club Simon-Nivon à 19h30.

Somerset

Un troisième spectacle est déjà envisagé



Le Comité culturel de Somerset présentait sa deuxième soirée annuelle de Bière et Saynètes, le samedi 3 novembre à la salle communautaire.

Ce spectacle semblait voué à l'échec. À moins d'une semaine de la soirée, les organisateurs cherchaient encore pour un maître de cérémonies. Lors de la pratique générale du vendredi soir, plusieurs comédiens et comédiennes s'en retournèrent à la maison inquiets et à bout de nerfs, car rien ne semblait tourner rond.

Mais enfin, le tour de force fut réussi et l'assistance (plus nombreuse encore par rapport à l'année dernière) s'est fort bien réjouie du spectacle et les comédiens(ennes) se sont bien amusés.

Des équipes de Saint-Jean-Baptiste et de Notre-Dame-de-Lourdes se sont joints aux comédiens et aux spectateurs de Somerset et de la région.

Le maître de cérémonie, Gérald Grenier, de Notre-Dame-de-Lourdes, qui croyait "avoir été pigé dans le fond du baril", s'avéra plutôt "la crème du pot à lait."

C'est donc avec ferveur que le Comité culturel de Somerset envisage un troisième spectacle de ce genre pour l'an prochain.

Huguette L. BOULET

Ile-des-Chênes

La nouvelle poste en février ou mars

Depuis le début de 1979, les gens d'Ile-des-Chênes ont comme bureau de poste temporaire une remorque bleue située dans la cour du Centre récréatif.

Certains ont déploré sa présence - d'autres ont été bien indifférents à cela, se disant satisfaits des services.

Finalement, les Chevaliers de Colomb (conseil Ile-des-Chênes) ont pris l'initiative et, après de nombreuses démarches, viennent d'annoncer que leur grand projet a été approuvé.

Il est à noter que la construction a débuté au même site que l'ancien bureau de poste, rue principale, où David Guichon et plus tard ses filles May, Jeanne et Thérèse ont géré le bureau de 1940 à 1979.

En plus du bureau de poste, le nouvel édifice va comprendre des salles de rencontres pour de petits groupes. Le maître de poste, Jacques Trudeau, prévoit l'aménagement au mois de février ou mars.

Par ailleurs, le comité de parents de l'école Gabrielle-Roy vient de se choisir un nouvel exécutif pour 1984-85.

Marjorie Beauchemin a été réélue présidente; Yvette Fluet-Gagnon devient vice-présidente; Dolorès Laurendeau, secrétaire et Emilienne Gougeon, Trésorière. Les conseillères sont: Claire Bérard et Simone Lamoureux; représentante du personnel enseignant: Denise Perron; représentante de Saint-Adolphe: Jeanne Aubin et le directeur de l'école: Armand St-Hilaire.

L'ouverture officielle du Collège régional Gabrielle-Roy est prévue pour le 25 novembre en après-midi.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS



SALUDOS AMIGOS!!!

Me voici rendu en Espagne... Que c'est beau ici!

J'ai mis mon bel habit noir, ma chemise à frisons et mon chapeau. Comment me trouves-tu ainsi?

Bicolo



Peux-tu écrire au bon endroit sur la carte ce qui entoure l'ESPAGNE? Aide-toi de la liste ci-dessous et des symboles.



Océan Atlantique ≈≈
France ☆
Mer Méditerranée ⛵
Détroit du Gibraltar =
Montagnes des Pyrénées ʌʌʌ
Portugal ☼

L'Espagne possède de nombreuse belles villes et MADRID est sa capitale. Peux-tu reconnaître quelques villes de l'Espagne que je visite? Ecris leurs noms.

L'Espagne... Un beau pays ensoleillé, assez chaud, surtout au sud du pays où il n'y a pas d'hiver comme ici.

Sa **population:** 35 millions. Après la Suisse, c'est le pays d'Europe le plus montagneux.

L'agriculture est la principale ressource. Les Espagnols sont les premiers producteurs d'huile d'olive au monde. Ils cultivent aussi des raisins (pour le vin), des légumes et des céréales. Leurs ressources minières sont le charbon, le fer, le zinc et le cuivre.

Il y a très longtemps l'Espagne était une province de l'Italie. C'est pourquoi la langue est très semblable à l'italien et leur religion est la même: catholique.

Salamanque possède une université fondée en 1230, une des plus vieilles au monde.

Les Espagnols sont très accueillants. S'ils t'invitent à un repas, il se prendra soit à 9h00 du matin, 2 ou 3 heures de l'après-midi ou le soir entre 9 ou 10 heures. Ils te serviront sans doute du GASPACHO, mets délicieux composé de pain, tomates, concombres, olives ou des crevettes, crabes, légumes et des fruits en particulier des bananes venant des îles Canaries.



Au son de la musique, des castagnettes et des talons, les danseurs de flamenco s'en donnent à coeur joie!
Castagnettes: Petits instruments en bois que les danseuses font claquer dans leurs mains au rythme de la musique.

Séville, ville joyeuse...

Chaque année, au mois d'avril, Séville se transforme en ville féérique. Les balcons des maisons débordent de fleurs, de rubans, de lumières. C'est la grande féria (foire en espagnol), la fiesta... la fête!

Elle commence avec la fête de Pâques et se continue toute la semaine.



La Corrida

Sport national de l'Espagne. Ce sport comprend tout un cérémonial. Le matador excite le taureau avec une cape rouge. Il a une épée pour se défendre. Il doit être très habile car sa vie est en danger. Une erreur de sa part et le taureau furieux peut le tuer ou le blesser gravement. C'est un sport dangereux qui, autrefois, représentait le courage, Aujourd'hui, la corrida est beaucoup plus un attrait touristique et commercial.



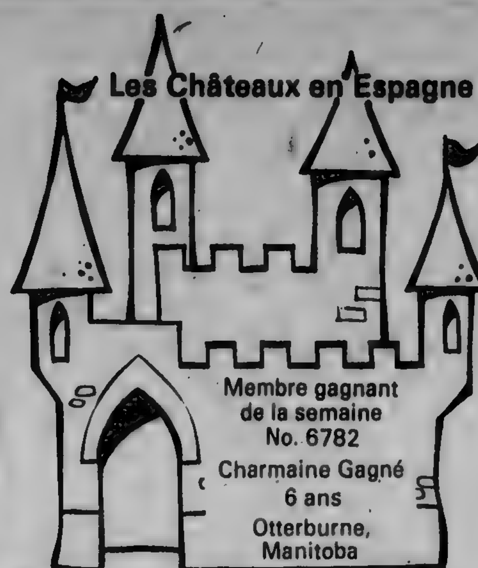
______________ ______________
______________ ______________
______________ ______________
____



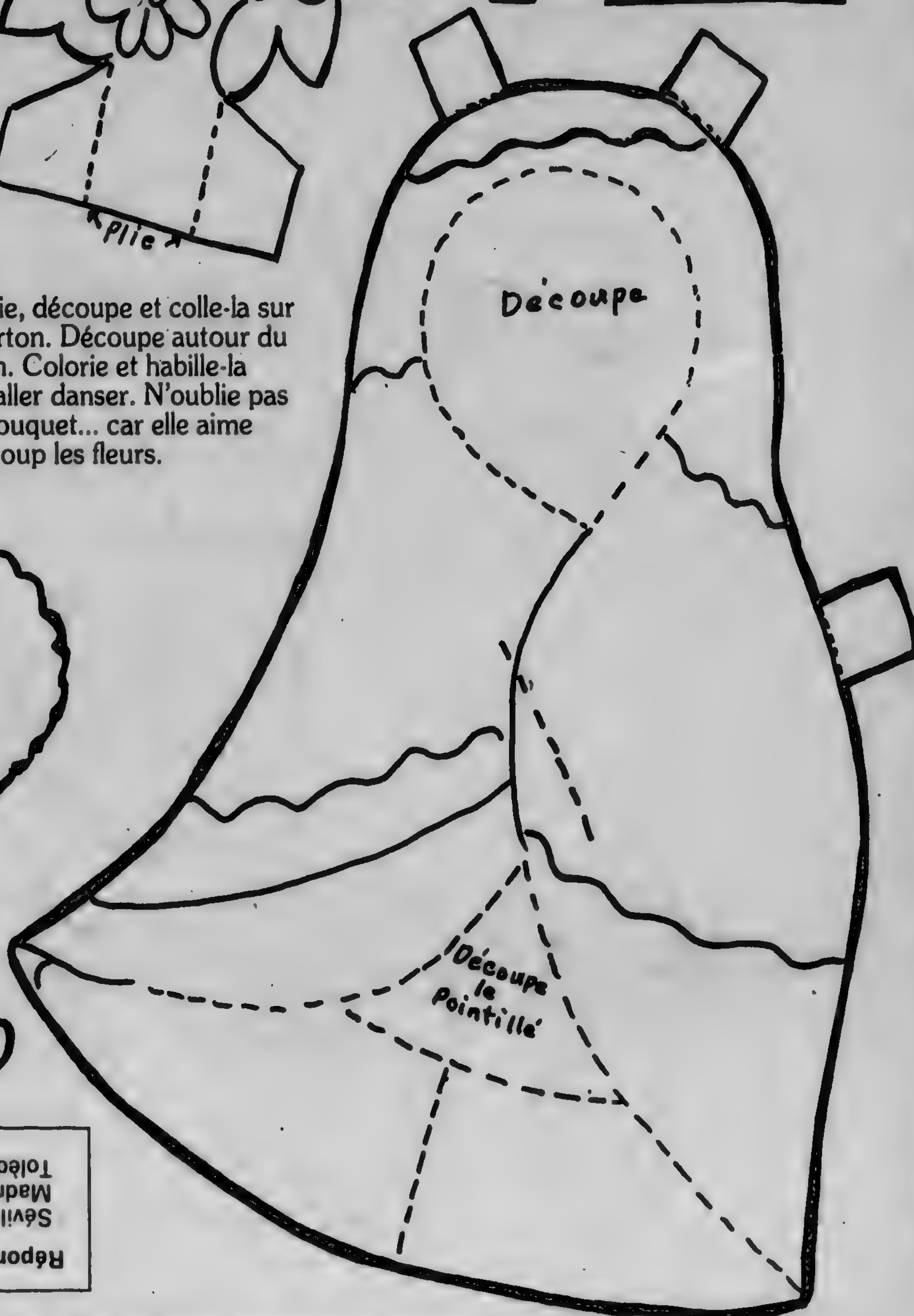
Juanita se prépare pour la féria...

Sera-t-elle choisie "**Matadora**" (mademoiselle Espagne)? Si oui, elle sera l'invitée d'honneur à la corrida.





Colorie, découpe et colle-la sur un carton. Découpe autour du carton. Colorie et habille-la pour aller danser. N'oublie pas son bouquet... car elle aime beaucoup les fleurs.



Réponses Villes d'Espagne

Séville, Cordoue, Barcelone, Madrid, Grenade, Malaga, Tolède

Notre-Dame-de-Lourdes

Les détails du succès du thé annuel et des réussites académiques

Le thé annuel et vente de pâtisseries, organisé par la direction de l'Atelier la Montagne, a eu lieu dans l'atelier le 1 octobre. Voici le bilan.

La journée a été considérée un succès malgré une diminution légère des visiteurs. Presque trois cents dollars (293,75$) ont été ramassés à la porte; 169$ avec la vente de pâtisseries; 90$ avec la vente de billets; 23$ grâce aux billets du gâteau (donné par Tharsile Payette) et 148$ avec les articles vendus (fabriqué à l'atelier).

Les gagnants des prix ont été Clément Collet, Beverly Wityshyn, Blanche Badiou, Odile Pantel, Joy Bridgeman, Sr Odile Magnan.

Le comité organisateur n'a eu aucun déboursement à faire pour les prix puisque ceux-ci ont été donnés par la Coopération locale, Delaquis Motors, et Fashion Fabric de Treherne.

Beverley Wityshyn (de Carman) a été embauchée dernièrement et remplace Carol Delaquis (de Saint-Claude) qui a été la gérante ces deux dernières années.

Daniel Dorge et Diane Chabbert ont aussi été embauchés comme surveillants en charpente et couture (respectivement). Lionel Vuignier, laisse sa position avec l'Atelier après y avoir oeuvré plusieurs années.

Par ailleurs, 23 étudiants de l'Institut collégial Notre-Dame ont reçu des certificats pour excellence académique durant l'année scolaire précédente (1983-84) le 31 octobre.

Ces certificats ont été remis aux étudiants qui avaient obtenus les notes les plus élevées dans chaque cours offert. Deux certificats ont été donnés dans des situations où deux élèves avaient également bien réussis.

Lise Durant a excellé au niveau de la septième et a reçu les certificats pour les Sciences sociales, mathématiques, Sciences, Français, et Language Arts, à David Bosc (Éducation physique).

En huitième année, les certificats d'excellence ont été présentés à Tracy Brisson (Français, Science, Language Arts, et Science sociale), à Corinne Delaquis (Mathématiques), à Denis Collet et Donald Deleurme (Éducation physique).

Au niveau de la neuvième, les certificats ont été présentés à Susie Appleby (Dactylographie 9, Mathématiques, Science), à Rachel Cenerini (Français, Language Arts, Science), à Lise Bourrier (Français), à Marc Badiou (Science), à Mélanie Brisson (Language Arts), à Jeanne Comte (Mathématiques), à Denis Marcow (Éducation physique), et à Denis Rossier (Science sociale).

Cinq étudiants de la dixième ont reçu des certificats pour leur excellent rendement académique, soit Lorraine Badiou (géographie 100, Français 100, Français 105, Computer Awareness 105, et Éducation physique 10), Joël Rondeau (Géographie 100, Computer Awareness 105, Mathématiques 100, et Science 100), Denis Charrière (English 100), Agnes Deleurme (Typewriting 102), et Michel Durand (Science 100).

Pour ce qui touchait la onzième année, les certificats ont été présentés à Yvette Cenerini (Histoire 200, Physique 200, Mathématiques 200, English 200, et Français 200), à Rhéal Lafrenière (Mathématiques 200, Biology 200, Physics 200, Éducation physique 11), à Bernard Bosc (Physics 200 et English 201), et à Henriette Comte (Dactylographie 202).

Les élèves de 12e ont reçu leurs certificats au moment de la graduation en juin dernier.

Denis BIBAULT

À cause de l'assistance, un réel succès

La grande rencontre des gens de chez nous avec la SFM, le CCFM et la FPCP, qui eut lieu le mercredi 24 octobre, fut, à cause de l'assistance, un réel succès.

Les trois présentations, faites par les organismes francophones provinciaux, ont très bien répondu aux aspirations des 26 personnes de la région présentes.

Néanmoins, d'après le président du comité culturel, qui siégeait à la réunion, il semblait que la jeunesse n'avait pas été incluse dans les délibérations, chose fondamentale sur le plan de la relève à Saint-Lazare.

Ce sont les garçons et filles de la 1ère, 2e et 3e année qui, le soir de l'Halloween, ramassaient des sous pour Unicef. Ils recueillaient la somme de 190$, soit 40$ de plus que l'an dernier.

De leur côté, les Chevaliers de Colomb organisaient leur danse d'Halloween annuelle. Les gagnants des prix pour les meilleurs costumes furent: 1er prix (35$) Shawna et Donna Fouillard et Barbara Bohémier; 2e prix (25$) Marianne Hayden, Anne Plante et Elaine Huberdeau; 3e prix (15$) Sharon Hayden et Dolorèse Madriga.

En tout, 457,26$ furent ramassés pour les divers charités des C. de C.

Le conseil étudiant de l'école organisait aussi sa petite soirée le vendredi 2 novembre. Des prix furent donnés aux jeunes suivants: Konrad Plante (1er prix); Daniel Deschambault (2e prix); Jason Tremblay (3e prix).

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

Dimanche le 11 novembre - Déjeuner communion des C. de C. après la messe de 9h15. L'invité sera Mme Sylvestre de la clinique Youville.

- Dimanche le 18 novembre - Pratique de chant, pour la fête de Noël, pour les hommes intéressés après la messe de 9h15.

- Les 19, 20, 21, 22 et 23 novembre - Festival de poésie de la région Marquette à Binscarth.

Vendredi le 23 novembre - Festival de poésie (section française) à l'école Saint-Lazare durant toute la journée.

- Pour les petits de 3 et 4 ans le mini-francofun est recommencé. Les rencontres se feront tous les mercredis à 10h00, au sous-sol de l'église.

C'est alors que nous célébrons la mort

"Se souvenir' quelle expérience étrange! "Se souvenir" d'une personne que nous avons aimé, qu'elle expérience intense! "Se souvenir" c'est à la fois se rappeler et oublier, c'est à la fois vivre et mourir, c'est à la fois sourire et pleurer, c'est à la fois craindre et espérer.

Car, nous nous étions bien dit: "Jamais je ne t'oublierai!", mais un jour on doit admettre que "oui, j'ai oublié!" Et, "c'est correct"!

Car, nous nous étions bien dit: "toujours je me souviendrai", mais un jour on oublie l'anniversaire, on oublie la date, on oublie... et, "c'est correct"!

Car, c'est dans cet étrange mélange d'oubli et de souvenirs que nous puisons la force pour continuer notre chemin, que nous découvrons que l'amour tissé au long de la vie se poursuit et se pro-



Claude Blanchette

INTERROGATION

longe au-delà de la mort, prolongement qui se définit mal, mais qui existe, le coeur nous en donne la certitude. C'est dans ce curieux mariage entre le passé et le présent que nous nous souvenons et qu'il fait bon se souvenir.

Car, nous nous souvenons non pas de l'ensemble de la personne, non pas de tout ce qu'elle a fait ni de tout ce qu'elle a dit. Et nous nous surprenons même à chercher vraiment dans notre mémoire tel trait du visage, telle démarche du corps, telle intonation de la voix.

Mais, nous nous souvenons de tel petit geste, d'apparence si anodine, si banal, qui nous dit tout de la personne que nous avons tellement aimé. Nous nous souvenons de tel regard qui réchauffait notre coeur lorsque nous avions froid dans la maisonnée de l'amour. Nous nous souvenons de telle position de la tête qui en disait bien plus long que tous les discours du monde. Nous nous souvenons de la chaleur d'une main posée sur un bras. Nous nous souvenons de cette odeur qui nous fait revisiter tel endroit, tel parc, tel grand champ. Nous nous souvenons de telle fleur qui, au soleil levant, faisait jaillir des cris d'admiration et de joie. Nous nous souvenons de tel repas, repas insignifiant pour les autres, un déjeuner, par exemple.

Et dans tous ces petits souvenirs, nous retrouvons l'essentiel de la personne que nous avons tellement aimée et qui nous a tellement aimé.

Nous sentons alors, un peu confusément, que dans la Lumière de la Maison du Père, celle-ci nous aime toujours et nos petits souvenirs, nos balbutiements sont aussi des preuves que nous l'aimons toujours.

À l'orée de l'éternité

Nous touchons alors dans la douce brise de l'espérance de Souffle Vivant qui nous soulève et qui nous transporte à l'orée de l'éternité. En nous brûle un feu qui n'est autre qu'une attisée d'un amour qui ne connaît pas de fin car Il est Amour.

Et, c'est alors que nous célébrons la mort et la vie, le sourire et les pleurs, les craintes et les espoirs, les souvenirs et les outils.

Saint-Norbert

Le Club continue ses activités

Dans le cadre des activités communautaires, le club Oasis organisait une soirée spéciale pour marquer les anniversaires du mois d'octobre.

Vingt-deux personnes étaient présentes à cette rencontre amicale.

Le Club continue les activités des mardis et jeudis, et une fois par mois il y a le tirage de la petite enveloppe spéciale. David Beally, de Saint-Vital, fut le gagnant de 50$ au tirage du mois d'octobre.

Eugénie FERRÉ

Calendrier

La boutique d'artisanat, version 1984, organisée par le comité culturel de Saint-Norbert, le samedi 10 novembre de 13h00 à 21h00 et le dimanche 11 novembre de 11h30 à 18h00 à la salle Ritchot.

Une occasion de se procurer des sculptures sur bois et en métal, de la poterie, des vêtements pour poupées Bouts de Choux, et bien d'autres choses confectionnées par des artisans de Saint-Norbert.

Saint-Jean

Ils/Elles se sont bien débrouillé(e)s

Les filles et garçons du niveau Senior "A" secondaire se sont bien débrouillés durant l'automne dans la zone 4.

Les deux équipes se sont assurées des places aux éliminatoires le 1er novembre avec le classement suivant: FILLES: Saint-Jean-Baptiste 27 points; Rosenort 15, Miami 15, Vita 12, Elm Creek 8, Elie 5 et Dominion City 4. GARÇONS: Elie 14, Saint-Jean-Baptiste 12, Elm Creek 11, Vita 3 et Dominion City 3.

On y reviendra plus tard.

Florent BEAUDETTE

Calendrier

Le 10 novembre, à 20h00, à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste, soirée canadienne organisée par le Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste.

Le 13 novembre, à 19h30, à l'école de Sainte-Agathe, soirée Alpec, en préparation de l'Avent.

Le 18 novembre, après les messes au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste, vente de pâtisseries et mini-bazar organisés par la Ligue féminine catholique de Saint-Jean-Baptiste.

Vie sociale

Naissances

Lynne, Mona, Marie **Beaudry**, née le 5 octobre 1984 à l'hôpital Général de Winnipeg, fille de Gilbert Beaudry et de Lise Sarrasin. Le parrain et la marraine sont: M. et Mme David Beaudry, née Kathleen Marvel, de South Junction, Manitoba.

Conrad, André, Jean **Simard**, 7 livres 15 ¾ onces; fils de Alfred et Teresa Simard de Saint-Lazare, né le 20 octobre.

Le 19 octobre 1984 Chantal Marie-Christine **Léonard** 6 livres 8½ oz fille de Léonard et Claire Ferré (née Normandeau). Le baptême aura lieu le dimanche 2 décembre à Saint-Norbert. Les grands-parents sont Aimé et Solange Normandeau et Marcel et Eugénie Ferré.

Candice **St-Hilaire**, née le 13 août, fille de Marie Mercier et de Michel St-Hilaire de Transcona. Le baptême eut lieu le vendredi 26 octobre 1984 en l'église de l'Assomption. Les parrain et marraine sont Robert St-Hilaire, oncle et Debbie Chanowski, future tante.

Joshua, **Cole**, né le 21 juillet 1984, fils de Alain et Deedee St-Godard. Baptisé le 12 août.

Joël Anton **Boutet** de Dominion City, né le 20 août fils de Norm Boutet et Lucie Boulanger. Baptisé à Letellier le 9 septembre.

Désirée **Dawn**, née le 21 octobre, fille de Rick Papell et Paulette Fortier de Letellier.

Le samedi 6 octobre, Thomas Craig **Murdock**, fils de Henry Murdock et Frances Pittman de la paroisse St-Theresa, Nouveau-Brunswick, et Rolande Marie Rose **Bilodeau**, fille de Gérard Bilodeau et Aline Dumesnil de la paroisse de Sainte-Agathe, à l'église de St-Theresa, Nouveau-Brunswick.

Le vendredi 5 octobre, Raymond **Alarie**, fils de Emilien Alarie et Alice Vachon de Sainte-Agathe, et Diane **Drapeau**, fille de Lucien Drapeau et Doris Pelletier de la paroisse St-François-Xavier, Charlo, Nouveau-Brunswick, à l'église de Charlo, N.-B.

Anniversaire

M et Mme Napoléon **Belhumeur** de Saint-Lazare: 60e anniversaire de mariage le 18 octobre.

M. et Mme Florent **Robert** ont fêté leur 50e anniversaire de mariage, le dimanche 7 octobre, à Sainte-Agathe.

M. et Mme Joseph **Lemoine** ont fêté leur 25e anniversaire de mariage, le vendredi 19 octobre, à Sainte-Agathe.

40e anniversaire de mariage de Gertrude et Jean-Émile **Bohémier**, le 27 septembre. L'abbé Marcel Forest, aumônier à l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabasca, Qué. s'était joint à sa famille pour fêter les jubilaires à Saint-Malo le 30 septembre.

Décès

Mme Lucienne **Dumesnil** de Sainte-Agathe, épouse de feu Louis-Edouard Dumesnil, est décédée le 12 octobre, à l'âge de 85 ans, à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes.

Alfred **Gauthier** de Lorette, décédé le 31 octobre. Les funérailles eurent lieu le samedi 3 novembre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

Dorothée **Huberdeau** (née Hudon) 70 ans, épouse de Raoul Huberdeau de Saint-Lazare, décédée le 27 octobre à sa demeure.

Le 6 octobre à l'Hôpital général de Saint-Boniface, Jules **Daneels**, d'Ile-des-Chênes, à l'âge de 81 ans.

Mariage

Denis **Houle** de Letellier et Kelly **Christian** de Morris, le 20 octobre.

Philippe **Chartier**, fils de M. et Mme Léonard Chartier, et Bridget **Bouchard**, fille de M. et Mme Phil. Bouchard, tous d'Aubigny, le 13 octobre à l'église d'Aubigny.

Le 20 octobre, en l'église Notre-Dame de la Miséricorde. Estelle **Encontre** et Hayne **McIntosh** d'Ile-des-Chênes.

Nécrologie

Louise Anne Coyle
née Desautels

Paisiblement, à l'hôpital Miséricorde à Edmonton, dimanche le 9 septembre 1984 est décédée à l'âge de 75 ans Louise-Anne (Desautels) Coyle du 14612, avenue 92A, Edmonton.

Outre son époux Nicholas, la défunte laisse dans le deuil deux fils: Danny et son épouse Judy d'Edmonton, Hugh et son épouse Sharon de Kingston; deux petits-fils Paul et Danny; trois soeurs: Claire de Winnipeg, Thérèse Coyle et son époux Hugh de Winnipeg, Odile Miln d'Edmonton; un frère Jean de Portland, Oregon. L'a précédée dans la tombe son fère Jacques de Vancouver.

Au lieu de fleurs un don à la Société du Cancer serait apprécié.

La famille remercie les parents et les amis pour leur témoignage de sympathie.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue,, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11h30, heure normale des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET
No 038827 - pour AGRICULTURE CANADA
Lethbridge (Alberta)
Station de recherche - Usine d'aliments du bétail

Date limite: **le 29 novembre 1984**
Dépôt: **250$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e Rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); Édifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e Avenue s.e., Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Fédéral, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); 4900, rue Younge, Willowdale (Ontario). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary, Lethbridge et Medicine Hat, (Alberta), Vancouver (C.-B.), Regina et Saskatoon (Saskatchewan), Winnipeg (Manitoba) et Willowdale (Ontario).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de Lethbridge, 2918, 7e Avenue n., Lethbridge (Alberta), avant 14h00 (heure normale des Rocheuses), le lundi 26 novembre 1984, conformément aux dispositions du document du 7 août 1981 intitulé: "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)".

DIRECTIVES

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



DÉCISION

Super-Vu T.V. Ltd. Décision CRTC 84-919. Suite à l'avis public CRTC 1984-163 du 29 juin 1984, le Conseil approuve en partie les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par abonnement) qui desservent Pine Falls et Riverton. La titulaire a proposé de supprimer la distribution des signaux de CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton et CHCH-TV Hamilton, et d'ajouter celle de WDIV (NBC) et WJBK—TV (CBS) Détroit (Mich), et KOMO-TV (ABC) Seattle (Wash), en provenance du réseau CANCOM. Les stations projetées seront retransmises sous la forme de signaux codés par des émetteurs de télévision utilisant à Pine Falls les canaux 36 (WDIV), 39 (WJBK-TV) et 33 (KOMO-TV) et à Riverton les canaux 5 (WDIV), 12 (WJBK-TV) et 13 (KOMO-TV), d'une puissance émettrice de 5 watts chacun. Elle a également proposé de réduire ses tarifs d'abonnement mensuels maximaux de 15 $ à 13,10 $, afin de tenir compte de la suppression proposée des signaux de télévision canadiens de la CANCOM (diminution de 4 $) et de l'ajout des signaux de télévision américains de la CANCOM (augmentation de 2,10 $). Conformément à sa politique actuelle relative à la distribution des services de la CANCOM, le Conseil estime que les collectivités susmentionnées sont des "marchés principaux" et de ce fait, la titulaire peut distribuer les signaux américains "3+1" de la CANCOM si les signaux canadiens de la CANCOM le sont également. Par conséquent, le Conseil refuse la proposition visant à supprimer la distribution des signaux de CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton et CHCH-TV Hamilton. La proposition visant à ajouter les signaux de WDIV (NBC) et WJBK-TV (CBS) Détroit (Mich), et KOMO-tv (ABC) Seattle (Wash) est approuvée. Cette approbation, toutefois, n'est valide qu'aussi longtemps que la titulaire continue à distribuer les signaux de télévision canadiens de la CANCOM autorisés par le Conseil. De plus, le Conseil refuse la diminution proposée du tarif d'abonnement mensuel maximal à 13,10 $. En raison de la décision du Conseil de refuser la suppression des signaux de télévision canadiens de la CANCOM dans ces collectivités, la titulaire devra présenter une nouvelle demande pour un tarif mensuel maximal qui tienne compte de la présente décision.

Canada



DÉCISION

Les Communications Par Satellite Inc. (CANCOM). Décision CRTC 84-936. Toronto, Ont. Suite à l'avis public CRTC 1984-229 du 13 septembre 1984, le Conseil approuve la demande présentée par Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) en vue de modifier sa licence de réseau, en y ajoutant la distribution, sous forme codée, via satellite, du signal de WXYZ-TV (ABC) Détroit (Mich.). La CANCOM est actuellement autorisée à distribuer les signaux des réseaux américains 3+1, CBS (WJBK-TV Détroit), PBS (WTVS Détroit), NBC (KING—TV Seattle et WDIV Détroit) et ABC (KOMO-TV Seattle), au moyen de liaisons ascendantes en provenance des fuseaux horaires de l'Est et du Pacifique.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa-/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



APPEL D'OFFRES

OCCASION D'AFFAIRES
DANS DES AÉROPORTS
SERVICES DE LOCATIONS DE VOITURES

TRANSPORTS CANADA LANCE UN APPEL D'OFFRES DISTINCT POUR CHACUN DES AÉROPORTS INDIQUÉS CI-DESSOUS, RELATIVEMENT À LA FOURNITURE DE SERVICES DE LOCATION DE VOITURES AUX VOYAGEURS AÉRIENS.

PROJET K-5001 À K-5005 INCLUSIVEMENT

WINNIPEG (K-5001) - CHURCHILL (K-5002) - RED LAKE (K-5003) - LE PAS (K-5004) - KENORA (K-5005)

LE PROCESSUS **D'APPEL D'OFFRES** SE DÉROULERA EN UNE SEULE ÉTAPE. LES SOUMISSIONNAIRES DEVRONT PRÉSENTER UNE OFFRE FINANCIÈRE ET FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LEUR SOCIÉTÉ, LEURS OPÉRATIONS ET LEUR MISE EN MARCHÉ.

LE SOUMISSIONNAIRE CHOISI SIGNERA AVEC TRANSPORTS CANADA UN CONTRAT DE LICENCE D'UNE DURÉE DE 5 ANS, COMMENÇANT LE 1er JANVIER 1985, EN VERTU DUQUEL IL S'ENGAGERA À FOURNIR UN SERVICE DE QUALITÉ AUX VOYAGEURS AÉRIENS QUI DÉSIRENT LOUER UNE VOITURE DANS LES AÉROPORTS RELEVANT DE TRANSPORTS CANADA.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES PEUVENT SE PROCURER LES DOCUMENTS CONTRACTUELS À L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSOUS. LES SOUMISSIONS CACHETÉES ET CLAIREMENT DÉSIGNÉS SERONT REÇUES JUSQU'À 13h00, HEURE DE WINNIPEG, LE 7 DÉCEMBRE 1984, AU BUREAU DE:

TRANSPORTS CANADA
GESTION DU MATÉRIEL
33, RUE MAIN, 15e ÉTAGE
B.P. 8550
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 0P6

DES RÉUNIONS D'INFORMATION À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES SE TIENDRONT AUX HEURES ET ENDROITS SUIVANTS:

Date et heure	Endroit de la réunion d'information	Aéroports
Jeudi 15 novembre, 84 13h30, heure locale	Salle du Conseil 333, rue Main 22e étage Winnipeg (Manitoba)	Churchill Red Lake Le Pas Kenora
Vendredi 16 novembre, 84 10h00, heure locale	Salon II Hôtel International Inn 1808, Av. Wellington Winnipeg (Manitoba)	Winnipeg

Canada

DIVISION SCOLAIRE DE
ST. BONIFACE
SCHOOL DIVISION NO. 4

recherche

Un professeur de 1ère année. Devra enseigner tous les sujets à l'exception de la culture physique et de la musique. Doit appuyer la philosophie et les stratégies d'enseignement d'une école d'immersion.

Date d'entrée en fonction: le lundi 7 janvier 1985

Prière de communiquer avec:

M. Jean Beaumont
Directeur
École Guyot
400, promenade Willowlake
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 3K2

PROFESSEUR
ORTHOPÉDAGOGUE
ÉCOLE LAVALLÉE

La Division scolaire de Saint-Vital no 6 désire embaucher un orthopédagogue bilingue à plein temps ayant un certificat en éducation spéciale pour la période du 16 janvier 1985 au 28 juin 1985. Les personnes intéressées devront se procurer un formulaire au bureau de la Division (900 St-Mary's), le remplir, soumettre une photocopie de leur certificat en éducation spéciale et faire parvenir le tout avant le 20 novembre au:

DIRECTEUR
ÉCOLE LAVALLÉE
511, chemin STE-ANNE
WINNIPEG, MANITOBA
R2M 3E5



PROGRAMME DES PROJETS SPÉCIAUX DE RELANCE
MINISTRE DES TRANSPORTS

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le(s) services ci-dessous seront reçus jusqu'à 14h00, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 333 rue Main, 15e étage, B.P. 8550 Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-54
DOSSIER K-4560

INSTALLATION DES RÉSEAUX D'ÉGOUT ET D'ADDUCTION D'EAU DANS LE SECTEUR DESTINÉ AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL, AÉROPORT DE THUNDER BAY, THUNDER BAY (ONTARIO)

Date limite: **Le 22 novembre 1984 à 14h00, HEURE LOCALE**

Dépôt: **Chèque ou mandat-poste de 50$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.**

RÉUNION D'INFORMATION: Le vendredi 16 novembre à 14h00, heure de Thunder Bay, au bureau du directeur de l'aéroport, bâtiment de l'aérogare, aéroport de Thunder Bay, Thunder Bay (Ontario).

INSTRUCTIONS

Le dépôt versé pour les plans et devis du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; il sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Pour tout renseignement d'ordre technique, s'adresser à

M. Barry Darch, ing.
Gestionnaire des opérations - Thunder Bay
DelCan, DeLeuw Cather, Canada Ltd.
1204, rue Roland, Thunder Bay (Ontario)
P7B 5M4
Téléphone: (807) 623-1772

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329

Canada



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche d'un ou d'une

AGENT RÉGIONAL

pour la région de la Seine et de la Rouge

Sous la direction du directeur général, l'agent:

- aidera à promouvoir les initiatives d'organisation et de participation d'individus et de groupes afin de leur permettre de s'impliquer dans le développement global de leur communauté
- recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux ou autres)
- établira des liens étroits avec les différents organismes dans la région
- agira comme personne-ressource auprès de groupes qui oeuvrent dans les divers secteurs de la communauté:
  - vie culturelle
  - sports et loisirs
  - économie
  - patrimoine
  - communication
  - jeunes
  - aînés, etc.

et travaillera à développer un esprit de collaboration entre tous ces groupes

QUALIFICATIONS REQUISES:

- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: Selon qualifications et expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **16 novembre 1984** à:

Monsieur Raymond Théberge
Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE CLAIRE CHOISELAT, du village de La Broquerie, au Manitoba, épouse de Gabriel Choiselat, du même endroit.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 21 décembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6ème jour du mois de novembre 1984.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372.

PROJET

No. 000790 - pour SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
St-Claude (Manitoba)
Bureau de poste
Remplacer le toit

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association et la Brandon Construction Association.

Date limite: **le vendredi 23 novembre 1984**
Dépôt: **Néant**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220 - 4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1100 Édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan), sur versement du dépôt exigible.

SERVICE

No. 7010-W48/1-002 - Winnipeg (Manitoba)
Bureau de poste général
266, rue Graham
Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: **le mardi, 11 décembre 1984**
Dépôt: **50,00$**

AVIS

Antérieurement à la date limite de l'appel d'offres, une réunion se déroulera sur les lieux à 9h00 (HNC) le lundi 26 novembre 1984 au Bureau de poste général de Winnipeg. Les entrepreneurs sont priés de se mettre en rapport avec D. Webber au numéro (204) 949-3153, avant la réunion. Seules seront étudiées les soumissions présentées par les entrepreneurs qui auront participé à la réunion antérieure à la date limite de l'appel d'offres.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Dr. Bruce N. Rosner et Dr. Steven Mintz

sont fiers d'annoncer l'association de

Dr. Denis R. Champagne

dans la pratique d'Optométrie

Sur rendez-vous seulement

Tél.: 224-2254

212, av. Regent ouest, Transcona



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Prorogation de la date limite - Observations relatives au projet de politique de radiodiffusion ethnique pour le Canada. Avis public CRTC 1984-272. Le 1er octobre 1984, le Conseil invitait le public à lui soumettre des observations portant sur diverses questions relatives à sa politique de radiodiffusion ethnique. Un certain nombre de parties intéressées ont demandé de disposer de plus de temps pour préparer leurs mémoires et, en réponse à ces demandes, le Conseil annonce que la date limite aux fins de la réception des observations est prorogée du 30 novembre au **31 décembre 1984**. Toute observation doit être adressée au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A ON2. L'audience publique relative à cette question est censée commencer le **15 janvier 1985** dans la Région de la capitale nationale.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: 1116, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220 - 4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 540, rue Arthur ouest, Thunder Bay (Ontario); 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario), sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No. 037499 - pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Division (D.G.) de la G.R.C.
Laboratoire judiciaire

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Vancouver (C.-B.); à Edmonton et Calgary (Alberta); à Regina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg et Brandon (Manitoba); à Toronto et Thunder Bay (Ontario).

Date limite: **le jeudi 6 décembre 1984**
Dépôt: **500,00$**

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h00, le mardi 4 décembre 1984 conformément aux dispositions du document intitulé - Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



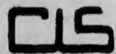
Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063 Autumnwood
AUTOPAC - TEL 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE







233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Un quart de corde de bois sec et coupé; une vingtaine de pierres de Tyndall pour finir un foyer; accessoires de foyer (tisonnier, balai, etc.); le tout 50,00$. Composez le 237-4941 après 17h00.
726-

À VENDRE: À Saint-Claude. "House trailer" deux chambres à coucher. Garage attenant, grand lot. Composez le 1-379-2012. après 18h00
727-

À LOUER: Suite à Saint-Boniface pour personne seule. Composez le 233-1593.
728-

À LOUER: Rue La Vérendrye, suite d'une chambre à coucher. Tapis mur à mur. Très propre. Stationnement, entrée privée. Disponible le 1er décembre. 280,00$. Composez le 237-3825 ou le 233-3221.
729-

À LOUER: Rue Dumoulin, maison moderne de 2 chambres à coucher pour couple tranquille. 400,00$ par mois. Composez le 233-2171 ou le 235-1550.
730-

À LOUER: Suite de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Poêle et réfrigérateur, laveuse et sécheuse et utilités compris dans le prix du loyer. 340,00$ par mois. Libre immédiatement. Composez le 233-4870
731-

UNE SOIRÉE SOCIALE: Vous êtes invités le jeudi 15 novembre à 20h00. Spectacle, hors-d'oeuvre et présentations. Le tout débutera à 20h00 à Knickers Bistro, 283, avenue Bannatyne (Old Market Square). Pour de plus amples renseignements composez le 949-9139.
732-

À VENDRE: Un paletot gris, grandeur 42, comme neuf. Composez le 237-9929.
711-

GARDIENNE DEMANDÉE: Chez moi, trois jours par semaine. Appelez Paulette au 452-3309.
720

MAISON: À vendre ou à louer, 1er novembre à Sainte-Agathe. Maison bungalow avec garage. 3 chambres à coucher. 100 pieds de façade (frontage) au long de la rivière sur la rue Centrale. Composez le 255-0265.
721-

À VENDRE: Orgue électrique de 13 pédales. Comme neuf, a été utilisé environ 20 heures. Composez le 233-2473.
722-

À VENDRE: Maison 1½ étage avec annexe de 20 X 24. Peut servir de bureau, grande salle de récréation, "Apt Bachelor" etc. Utilisée maintenant comme salon de beauté. Pour de plus amples renseignements composez le 233-3994 Angle Langevin/Aubert à Saint-Boniface, en face de l'école Taché. Prix à négocier.
706-

À VENDRE: Vêtements pour "Petits Bouts de Choux" "Cabbage Patch" sur commande entre 5$00 et 10$00. Composez le 233-3500 ou venez au 290, rue Notre-Dame à Saint-Boniface pour regarder.
709-

VENTE: de garage géante au profit du YMCA le samedi 10 novembre de 9h00 à 13h00 au 5, avenue Fermor.

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: **255-3990**
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins
de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: **255-2769** Roland ou Paul
Tél: **474-1443** (voiture) **JL23684**



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.



ROBIDOUX REALTY

À Saint-Pierre-Jolys Cinéma Jolys
Comprenant salle de cinéma. 342 sièges et équipement. Attenant à une maison d'habitation de 4 chambres à coucher. Le tout pour seulement 89 900,00$.

À Norwood
Maison de 2 chambres à coucher. Rue Dubuc. Prix raisonnable 48 500,00$.

Contactez Lucien Croteau
1-433-7192 (r) et 256-4386 (b)

MAISONS À VENDRE
1- **LORETTE** 3 ch. - Bung. - état immac. lot de 80' X 135'
2- **STE-ANNE** 3 ch. - Fam. room. - rez-de-chaussée - garage atten.
3- **ST-VITAL** 5 ch. - Bungalow - air climatisé - foyer - (rec room) - piscine - garage pour 3 veh (pie-shape lot).

Nous avons des acheteurs pour maisons à St-Boniface - 2 ou 3 ch. à coucher - svp - demandez Dennis Longpré - 257-9692 code 06 - 24 heures.

Les octrois du gouvernement sont de retour.

Saint-Boniface
Nous avons des unités toutes neuves, pouvant remplir les conditions pour un octroi sans taxe jusqu'à 8 000 $; plus une hypothèque ouverte de 5 ans, à 11%. Il y a une garantie de 5 ans sur chaque unité. Coût: à partir de 48 500,00$.

Saint-Vital
Bungalow neuf avec 3 chambres à coucher, salle à dîner, portes-patio, très grande chambre principale. Lot de 50' X 223'. Hypothèque de 12½% avec garantie de 5 ans. Les échanges seront considérés.

Southdale
Bungalow en parfait état, 3 chambres à coucher, salle à dîner, 2 chambres en surplus, 3 salles de bain, salle de jeux bien finie, garage attenant.

Appelez Roland au 942-2491
code agent: 3061.